

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

217^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 17 8

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

DANS UNE NOTE REMISE HIER AUX TROIS

Moscou propose : conférence à quatre dans le plus bref délai réunie à Vienne

pour discuter... et signer le traité d'Etat autrichien

MOSCOU, 19 (A.F.P.). — Dans une note que M. Molotov a remise, hier, personnellement aux ambassadeurs des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne et au chargé d'affaires de France à Moscou, l'U.R.S.S. propose une conférence des quatre ministres des affaires étrangères, avec la participation d'un représentant de l'Autriche, à Vienne, pour examiner et signer le traité d'Etat autrichien. L'U.R.S.S. propose de convoquer cette conférence aussitôt que possible sans fixer de délai.

(Lire la suite en 11^{me} page)



A Bad Vöslau, où leur avion a atterri venant de Moscou, une foule enthousiaste a acclamé le chancelier Raab (au balcon, à gauche) et le ministre des affaires étrangères Figl (à droite).

L'U.R.S.S. et l'Autriche

On conçoit qu'un accueil enthousiaste ait été réservé au chancelier Raab à son retour de Moscou. Il y a trop longtemps que l'Autriche souhaite et attend sa libération pour qu'elle ne salue pas le jour où celle-ci apparaît enfin comme susceptible de se réaliser. Cependant, pour l'observateur, cette joie ne saurait être sans mélange. Car il est évident que Moscou, en accordant à Vienne ce qu'il lui a refusé pendant des années, révèle des desseins qui, sur le plan international, prêtent à quelque réflexion.

Le traité d'Etat avec l'Autriche, que l'U.R.S.S. aurait pu signer en 1949 déjà, entrera en application à la fin de cette année. A cette date, des troupes russes se retireront de la portion de la capitale et des territoires autrichiens qu'elles occupent. Les alliés en feront autant pour peu qu'ils soient tombés d'accord avec les Russes, au cours des conversations à quatre qui vont se dérouler désormais, et qui auront pour but de fixer les modalités de cette évacuation comme le statut à venir de l'Autriche.

Sur la définition de ce statut, plus aucune difficulté de principe ! L'U.R.S.S. souscrit à tout ce qui est contenu dans le traité d'Etat. Elle restituera donc ses forces ; elle restituera aux Autrichiens les puits de Zistersdorf et renonce au monopole pétrolier dans cette région ; elle renonce également à ses droits sur la Société de navigation danubienne. Elle va rendre au gouvernement de Vienne les prisonniers qu'elle détient encore.

Bref, en principe, l'Autriche voit ses revendications satisfaites sur toute la ligne. Elle ne s'entend réclamer que les 150 millions de dollars qu'aux termes du traité elle doit à l'U.R.S.S., et qui constituent assurément un assez lourd tribut. Mais qu'est-ce que cela au prix de l'indépendance enfin reconquise !

Devant tant de générosité, à laquelle l'U.R.S.S. ne nous a guère habitués, on est presque tenté de dire que la mariée est trop belle. Et, de fait, aux commentaires par lesquels Radio-Moscou annonce l'événement, on s'aperçoit que l'U.R.S.S. nourrit une arrière-pensée. Elle paraît accepter, au moment présent, de dissocier le problème autrichien du problème allemand qu'elle avait toujours prétendu liés l'un à l'autre. Et, en réalité, on se demande si elle ne les lie pas de nouveau par un fil combien plus subtil.

Expliquons-nous. Comme contrepartie des avantages décisifs qu'elle accorde à l'Autriche, l'U.R.S.S. ne réclame de ce pays qu'une garantie. Celle-ci sera neutre (ou neutralisée) ; il ne devra consentir à aucun «Anschluss» nouveau. Pour les Autrichiens, qui en ont assez des «querelles des grands» et qui, sur ce point, n'ont cessé d'envier les positions de la Suisse, la condition paraît facile à remplir. Tous sont d'accord, derrière le chancelier Raab, pour donner l'assurance à la Rus-

sie que leur pays n'adhérera à aucune alliance dirigée contre elle et qu'il ne laissera s'installer sur son territoire aucune base militaire.

Les sentiments du peuple autrichien sont clairs à cet égard. Mais qu'en est-il des Occidentaux qui ont eux aussi leur mot à dire ? En principe — toujours en principe — ils ne sauraient s'opposer à cette neutralité (ou neutralisation) de l'Autriche. Reste à savoir comment cette notion sera définie. Et ce sera l'objet des fameuses pourparlers à quatre qui doivent s'engager. Supposons par exemple que l'U.R.S.S. estime, dans les négociations ultérieures, que la «remilitarisation» de l'Allemagne occidentale constitue une menace d'«Anschluss» et que cette mesure porterait atteinte à la neutralité autrichienne, et tout serait à recommencer ; car, bien entendu, l'Ouest ne pourrait admettre une condition pareille.

L'éventualité sous cette forme est peu probable, et nous ne l'indiquons que pour montrer que certaines difficultés peuvent encore s'élever au cours des négociations finales. Mais l'évoquer permet de mettre en lumière cette «arrière-pensée» soviétique dont nous parlons plus haut et qui a trait à l'évolution de la situation internationale. En consentant tout à coup à la conclusion du traité d'Etat autrichien, en montrant que celui-ci a été rendu possible parce que l'Autriche s'est prêtée de bonne grâce à sa demande de neutralité, la Russie s'adresse en réalité à la République fédérale de Bonn. Elle a l'air de dire aux Allemands : «Voyez les avantages que vous retirerez, si vous vous décidez d'en finir avec l'idée de reconstituer une «Wehrmacht» ; vous pourriez refaire dans la neutralité l'unité de votre pays.» Autrement dit, l'U.R.S.S., n'ayant pu empêcher la ratification des accords de Paris met tout en œuvre pour en entraver l'application. C'est là le vrai sens de l'opération autrichienne.

Que cet appel soit captieux, qu'il n'y ait aucune mesure entre la neutralité d'un petit pays comme l'Autriche, ou comme le nôtre, et la neutralité d'une nation de l'importance de l'Allemagne qui, étant réunifiée, voudrait tôt ou tard assumer de nouveau un rôle international, en inclinant vers l'Ouest ou vers l'Est, voilà qui saute aux yeux de tous les Occidentaux — et de tous les Allemands — avertis. Mais il en est d'autres, à commencer par les sociaux-démocrates allemands, à continuer par les neutralistes français, et à finir par les «bevanistes» anglais et les «nennistes» italiens, qui se laisseront séduire par ces chants de sirènes. C'est là qu'est le danger de l'heure. L'Occident se montrera combien mieux inspiré en faisant la constatation suivante : puisque les accords de Paris ont contraint l'U.R.S.S. à opérer un premier recul en Autriche, c'est dans cette voie qu'il convient de s'engager à fond.

René BRAICHET.

A Bandoeng, Asiatiques et Africains cherchent une politique commune

- Plusieurs délégations attaquent l'Etat d'Israël
- Chou En-Lai réclame « l'indépendance économique »
- Les Nord-Africains veulent le départ de la France
- Premiers entretiens amorcés sur Formose

BANDOENG, 20 (A.F.P.). — Au soir de la deuxième journée de Bandoeng, les observateurs soulignent cinq faits importants :

- 1) Le Népal, l'Afghanistan et le Laos, ainsi que le Cambodge, adhèrent à la politique neutraliste de l'Inde, ce qui accroît sensiblement l'influence du pandit Nehru dans le monde asiatique et son rôle dans la politique internationale.
- 2) Une position ouvertement antimuniste, donc antichinoise, a été adoptée par la Turquie et les Philippines. Le délégué philippin, le général Romulos, s'efforce de porter la bonne parole, très voisine de la parole américaine, à toutes les délégations.
- 3) La politique française en Afrique du Nord, l'Algérie comprise — a été condamnée par tous les délégués purement arabes du Moyen-Orient, plus le Pakistan et l'Afghanistan.
- 4) Chou en Lai s'aligne sur la politique de Nehru.
- 5) Un étrange groupe de délégations, composé des cinq puissances de Colombo, de la Chine communiste, de la Thaïlande et des Philippines, se réunit aujourd'hui en grand secret, d'abord

pour étudier la question de Formose, ensuite pour considérer la situation de plus en plus complexe au Sud-Viet-nam, enfin pour étudier la question de l'emploi limité de l'énergie nucléaire. (La présence à cette réunion des frères ennemis : la Chine et les Philippines, n'autorise toutefois pas à espérer des résultats concrets.)

Les débats

BANDOENG, 19 (Reuter). — Au cours de la deuxième journée de délibérations de la conférence de Bandoeng, des messages de salutations du maréchal Vorochilov, président de l'U.R.S.S. et du gouvernement de l'Allemagne orientale, ont été lus. Puis, chaque chef de délégation qui n'avait pu prendre la parole la veille, a prononcé une allocution.

Le matin, le premier délégué à prendre la parole fut M. Atoyilma Decressa (Ethiopie) qui a parlé des liens unissant son pays avec les autres puissances de Bandoeng.

(Lire la suite en 11^{me} page)



M. Chou En-Lai à son arrivée à l'aérodrome de Bandoeng.

Dans 5 ans, tous les trains seront téléguidés... (?)

C'est du moins l'espoir du président de la S.N.C.F.

PARIS, 18. — Dans une déclaration à un journal parisien, M. Louis Armand, président de la S.N.C.F., a confirmé que les expériences de téléguidage en cours avec la locomotive «BB 9003», entre Comègne et La Ferté-Bernard, sur la ligne Paris-Le Mans, avaient été entreprises en vue d'accroître, dans un avenir très prochain, la sécurité de marche des trains en service ordinaire.

«Ce que nous voulons, a-t-il dit, c'est pouvoir un jour, et un jour proche, ralentir un convoi ou l'arrêter, à volonté, non par le moyen d'un feu rouge ou jaune, ou par des panneaux de signalisation qu'on peut voir ou ne pas voir, mais par un émetteur d'ondes qui oblige inéluctablement le train à s'arrêter. Dans ce cas, le train serait bloqué, en dehors de toute initiative du conducteur.»

M. Armand a conclu : «Je compte cinq ans environ pour aboutir à de pareils résultats.»

Envisageant ensuite quel pourrait être le train de l'avenir, M. Louis Armand a déclaré :

«Ces trains, je les vois télécommandés tout au long de leur trajet... Y aura-t-il des mécaniciens à bord des trains ? Il y aura des surveillants, si l'on veut, des hommes qui auront pour unique tâche de vérifier la bonne marche des émetteurs d'ondes.»

Nouveau cul-de-sac à Paris France et Tunisie ne s'entendent pas

Face aux nationalistes sûrs de leur force, M. Edgar Faure est pris entre deux feux

Violente protestation des colons

Notre correspondant de Paris nous téléphone : Les négociations franco-tunisiennes, dont on avait espéré en haut lieu qu'elles auraient pu se terminer hier par un accord de principe sur l'octroi de la souveraineté interne, n'ont pas encore abouti.

Plusieurs points litigieux n'ont pu être réglés, et tout particulièrement celui du statut des territoires du sud, en bordure de la frontière de Libye. Alors qu'à Paris on demande le contrôle militaire afin d'empêcher la contrebande d'armes en direction de l'Algérie, les représentants de la Tunisie refusent, en prétextant qu'ils ne sauraient aliéner la moindre parcelle du territoire national.

Les choses en sont là, et six heures de discussion ininterrompue dans la nuit de lundi à mardi n'ont pu réussir à rapprocher les points de vue. Le dialogue sera repris aujourd'hui, mais, en dépit de l'optimisme de commande affiché dans les milieux officiels, nombreux sont les observateurs qui s'interrogent sur les chances de succès de cette négociation, laquelle, à mesure

qu'elle traîne en longueur, laisse apparaître des divergences fondamentales. Celles-ci se sont d'ailleurs manifestées de façon spectaculaire, et aussi bien du côté français que du côté tunisien. Des interventions extérieures sont venues apporter au débat un caractère passionnel qui est certainement l'une des causes principales de l'accrochage des négociations.

Le vent nationaliste souffle de Bandoeng

C'est à Bandoeng que la pression tunisienne a pris naissance. Elle a revêtu la forme d'une violente déclaration antifrancophone de M. Salah Ben Youssef, secrétaire général en exil du Néo-Destour. Le leader nationaliste a accusé la France d'arrière-pensées colonialistes, et a affirmé qu'aux yeux des patriotes tunisiens, l'indépendance interne n'était qu'une étape toute provisoire vers l'indépendance totale. On n'est pas plus cynique.

Les colons français : « Nous nous défendrons »

Du côté français, ce sont les ressortissants de la métropole en Tunisie qui ont réagi. Pour une fois, l'unité d'action a été réalisée entre colons et fonctionnaires, qui ont dépêché à Paris deux délégations auprès du gouvernement. L'une et l'autre ont violemment protesté contre le contenu des accords en cours d'élaboration. Les colons ont fait valoir qu'il était pour le moins surprenant qu'aucune organisation représentative française de Tunisie n'ait été consultée. «On dispose de nous, de notre avenir, de celui de nos enfants et de nos petits-enfants sans même nous entendre», a déclaré M. Tremsal, président de la municipalité de Tunis, tandis que le colonel Chevallier, président du mouvement «Présence française», ajoutait : «S'il le faut, nous nous défendrons et nous défendrons la France malgré elle.»

(Lire la suite en 11^{me} page)

SANS IMPORTANCE

Fauché, Farouk ferait fi du farniente

L'ex-roi d'Egypte chercherait du travail. Une occupation plutôt qu'une besogne apparemment car un souverain, même déchu, ne saurait mettre la main à l'empêche quelle pête. L'auguste personnage se serait adressé, dit-on, à des hommes d'affaires romains susceptibles de lui procurer un «job» honorable et rémunérateur.

Grâce à un de ses coreligionnaires au cœur bien placé, le descendant des pharaons aurait pu vivre avec un faste tout oriental jusqu'à l'année dernière. Mais le généreux mécène est mort et la source tarie... Démuni d'or, d'argent, de bijoux, d'actions et d'autres richesses auxquelles il avait goûté sans souci d'économie, Farouk songerait donc à gagner sa vie à la sueur de son front. Au fils d'un industriel qui l'interrogeait sur ses aptitudes et ses goûts, il aurait répondu : «Nous amérions le savoir nous-même. Ce qui est certain, c'est que nous nous trouvons dans une situation qui nous oblige à penser à l'avenir de nos enfants.»

L'inquiétude de ce père est d'autant plus touchante qu'il a quatre enfants et pas de femme soumise et débrouillarde pour l'aider à réussir comme M. Dale Carnegie.

Que fera Farouk ? Se lancera-t-il dans l'import-export, la publicité, les «public relations», la gestion immobilière, les placements de fonds ou la représentation en gros avec carte rose, fixe, frais et commission ? Quoiqu'elle entreprenne, la majesté risque fort de trouver amer le goût du pain noir. Elle festoyait nuit et jour sans lever le petit doigt, qu'elle avait grossouillet et impérial ; elle devra faire des heures, le poing dans sa poche, et apprendre à ses dépens que si les petits ruisseaux font les grandes rivières, toutes ne débordent pas comme le Nil. Comme vous et moi, elle appréciera les débuts de mois et en redoutera les fins. Bref, elle se rendra compte que le travail n'est pas un châtiment, mais une bénédiction...

Trêve de plaisanterie : un homme auquel un peuple obéissait au doigt et à l'œil est victime, comme Xerxès, de la vengeance des dieux. Au lieu d'appeler les Erynnies à son secours ou de se jeter du haut d'un rocher abrupt dans la mer profonde, ce prince veut travailler, comme tout le monde. Oh ! il ne s'engagera ni dans le bâtiment, ni dans le jardinage où, pourtant, l'on manque de bras. Farouk n'a pas de diplôme, pas de maîtrise, pas un de ces titres indispensables, dit-on, à la réussite financière de l'existence. Il n'aime pas les reportages... ni les reporters...

Restent donc les «affaires» où, Allah aidant, il pourra refaire sa pelote. Mais d'ici là, adieu festins, faveurs, folies, facilités : le «f» ne porte pas toujours bonheur et bien fol, fût-il fils de Fouad, qui s'y fie forcément...
MARINETTE.

Présentant son budget aux Communes

M. Butler annonce une baisse des impôts en Grande-Bretagne

LONDRES (Reuter). — M. Richard Butler, chancelier de l'Echiquier, a présenté mardi son projet de budget à la Chambre des communes. Il a commencé son discours en signalant que l'essor de l'économie britannique avait valu au peuple de sensibles améliorations de son niveau de vie. En effet, l'augmentation du salaire réel et la réduction des impôts constituent des symptômes évidents d'un niveau de vie meilleur.

Les dépenses totales pour l'année fiscale 1955-1956 s'élèvent à 4,562,000,000 livres sterling. Sur ce chiffre, 1,537,000,000 de livres sterling ont trait à la défense nationale, 1,484,000,000 montants pour le service national de la santé et autres tâches sociales, 636 millions au service national de la dette, et 311 millions de livres sterling aux

subventions à l'agriculture ainsi qu'à celles pour la réduction du prix des denrées alimentaires.

Les recettes s'élèvent à 4,710,000,000 de livres sterling. L'excédent du budget s'élève à 148 millions de livres sterling.

Réduction de la charge fiscale

Les dépenses pour l'assistance sociale seront augmentées, à savoir de 32 millions pour le service national d'hygiène publique, de 15 millions pour l'enseignement et de 100 millions de livres sterling pour les assurances nationales.

Le taux de l'impôt sur le revenu, qui était jusqu'ici de neuf shilling par livre (45%), sera abaissé de six pence dans les classes des hauts revenus, de sorte que le taux sera de 42,5%. De semblables diminutions de la quote d'impôt seront entreprises également dans les classes des revenus inférieurs. M. Butler a également fait prévoir une élévation du montant du revenu exempt d'impôt. Par ces mesures, environ 2,400,000 contribuables seront exonérés de l'impôt sur le revenu.

Le chancelier de l'Echiquier a en outre annoncé une diminution de moitié de l'impôt sur le chiffre d'affaire sur les textiles ; celui-ci n'atteindra plus que 25%.

M. Butler a déclaré que la diminution de l'impôt sur le chiffre d'affaires coûterait 155 millions de livres sterling par an ; toutefois, l'excédent du budget totalisant 4,844,000,000 de livres sterling sera malgré tout de 148 millions. Il a souligné que l'abaissement du taux d'impôt devrait être considéré comme une aide aux familles et un stimulant direct pour la productivité. L'industrie y gagnera annuellement 40 millions de livres sterling. M. Butler a annoncé en outre qu'il n'avait pas estimé justifiable une baisse générale des impôts indirects.

LIRE AUJOURD'HUI

PAGE 6

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

Un projet fiscal condamné

Billet bâlois

Chronique viticole

Au fil des ondes

A l'alliance

de sociétés féminines suisses

PAGE 9

LES ARTS ET LES LETTRES
Saint-Exupéry toujours vivant
Mort d'un grand anthropologue
Bibliographie

Nuit tragique dans un grand hôtel de Tours

Quatre écoliers anglais asphyxiés dans un incendie

TOURS, 19 (A.F.P.). — Quatre collégiens britanniques ont péri asphyxiés dans un incendie qui a ravagé, la nuit de lundi à mardi, un hôtel à Tours. Ils faisaient partie d'un groupe d'étudiants britanniques venus en France passer les vacances de Pâques.

Trois autres collégiens et deux pompiers ont été blessés au cours des opérations de sauvetage.

C'est vers minuit que des passants aperçurent des flammes s'échappant de l'hôtel situé au milieu d'un parc. Tout le monde dormait et avant que les oc-

Pendant 1 h., hier

SAIGON : nouveaux coups de feu

SAIGON, 19 (A.F.P.). — De sérieux incidents ont éclaté hier après-midi à Saïgon à 16 heures locales (9 heures suisses).

Dans la banlieue de Cholon, plusieurs obus de mortiers ont été tirés sur les locaux de l'état-major de l'armée vietnamienne. Quelques-uns de ces obus sont tombés sur le bureau du général Nguyen Van Vy, inspecteur général de l'armée nationale.

D'autre part, une fusillade a mis aux prises, pendant un quart d'heure, le poste Binh Xuyen et des éléments de l'armée nationale. Des rafales de mitrailleuse lourde ont notamment été tirées.

(Lire la suite en 11^{me} page)

cupants de l'hôtel furent réveillés, les flammes attisées par un vent violent s'étaient étendues à tout le dernier étage, s'échappant par le toit et les fenêtres, et rendant l'escalier impraticable.

La situation était dramatique, car un groupe d'enfants britanniques de la région de Liverpool, en vacances, se trouvait bloqué au 3^{me} étage, et dans les mansardes. Deux courageux passants allèrent chercher le plus grand nombre d'entre eux sur une verrière où ils avaient pu se réfugier.

(Lire la suite en 11^{me} page)

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

ECOLE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES DE NEUCHÂTEL

Baccalauréat ès lettres et Maturité fédérale types A et B... 3 ans et un trimestre d'études... Diplôme de fin d'études (sans latin) 3 ans d'études



VILLE DE NEUCHÂTEL

ECOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES

Classes d'apprentissage Cours trimestriels pratiques

RENTRÉE : jeudi 21 avril à 8 heures

ÉCOLE SECONDAIRE ET RÉGIONALE DE NEUCHÂTEL

ANNÉE SCOLAIRE 1955-1956

RENTRÉE DES CLASSES : jeudi 21 avril

Collège classique

Collège moderne

Examens d'admission

IMMEUBLES

café-restaurant

Maisons familiales

Près de Neuchâtel

terrain à bâtir

A vendre à PESEUX

MAISON FAMILIALE

terrain

terrain

APPARTEMENT

A louer immédiatement, ou pour date à convenir, bel appartement : deux grandes pièces, deux halls, cuisine, salle de bains, dépendances. Tout confort, Terrasse, vue, soleil. Loyer mensuel : Fr. 199.- chauffage, eau chaude, service de conciergerie compris. Tél. 532 68 de 13 h. à 13 h. 30 et de 19 h. à 19 h. 30.

Local à louer

A louer, au centre du village de Corcelles, local avec vitrine sur rue principale. Peut convenir pour petit commerce ou éventuellement comme garde-meuble. S'adresser à Chs Dubois, bureau de gerances, à Peseux.

CHAMBRES

A proximité de la gare, chambre indépendante à monsieur sérieux. Tél. 525 04.

A louer pour tout de suite une très jolie chambre meublée, tout confort, chauffage central, eau chaude, salle de bains, téléphone, au deux minutes du trolley B, éventuellement possibilité de faire son petit déjeuner et le repas, du soir. Prix très avantageux. Téléphoner au 56 24 tous les matins et le soir à partir de 20 h.

A louer à demoiselle chambre avec eau courante et chauffage central. Tél. 54 85.

Belle chambre, confort, central, bain, Seyon 3, 2me à gauche (maison Kurth).

A louer à personne sérieuse, studio avec part à la cuisine et salle de bain, le tout indépendant. Adresser offres écrites à Z. D. 825 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer petite chambre. Mme Godat, Beaux-Arts 7.

A louer, entre Neuchâtel et Serrières, jolie chambre indépendante. Téléphoner dès 20 heures au 553 53.

Chambre confortable, près de la gare, pour personne sérieuse. Téléphoner entre 12 et 14 heures au 570 40.

Dans villa jolie chambre meublée, tout confort. Ecluse 6. Tél. 517 76.

A louer très belle chambre pour personne sérieuse, solvable et stable. S'adresser à Mme Henry Clerc, rue du Bassin 14.

A louer près de la gare, chambre indépendante, très agréable, solvable et stable pour le 1er mai. S'adresser à E. Hurni, faubourg de la Gare 5a.

On demande à louer à Neuchâtel, un

APPARTEMENT

de six pièces ou plus éventuellement maison. — Adresser offres écrites à S. P. 795 au bureau de la Feuille d'avis.

cherche logement

spacieux de quatre pièces, tout confort. Centre ou quartier de l'Université. Adresser offres écrites à V. M. 820 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

DAME DE CONFIANCE

Dame seule, ayant petit hôtel-restaurant dans la région, cherche pour la seconde personne de confiance, connaissant le métier. Adresser offres écrites à Q. A. 813 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOYÉE

sténodactylo consciencieuse, ayant de l'initiative, pour travaux variés. Place indépendante et stable. Ecrire sous chiffres P 10479 N à Publicitas S.A., la Chaux-de-Fonds.

Soumission

Nous mettons en soumission les travaux suivants : 1) Travaux de terrassement, de bétonnage et de pose de câbles téléphoniques de Chézard à Savagnier ; 2) Travaux de terrassement, de bétonnage et de pose de câbles téléphoniques de Chézard à Dombresson. Les cahiers des charges peuvent être consultés au bureau du service de construction de notre direction, Temple-Neuf 11, à Neuchâtel, où les formules de soumission sont en vente. Les offres portant la suscription « Soumission pour travaux au Val-de-Ruz » devront nous être adressées d'ici au 2 mai 1955. Direction des téléphones Neuchâtel.

bureau de paie

employée intelligente et capable, de préférence opératrice sur machines Burroughs. Sténographie pas nécessaire. Entrée immédiate ou pour date à convenir. Faire offres manuscrites avec photographie, curriculum vitae, prétentions de salaire, sous chiffres P 3337 N à Publicitas, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

de confiance comme demoiselle de magasin. Date d'entrée à convenir. Faire offres à M. Edouard Jacot, Grande-Rue 42, le Locle.

JEUNE HOMME

de 20 à 25 ans pour le déballage et l'emballage de la marchandise. Travail propre. Adresser offres écrites à S. L. 816 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune fille active

pour petits travaux de bureau, emballage et courses. Entrée immédiate ou pour date à convenir. Faire offres sous chiffres P 3331 N à Publicitas, Neuchâtel.

Scieur-affûteur

expérimenté, de toute confiance, est demandé par scierie du vignoble neuchâtelois. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. Adresser offres avec références sous chiffres P 3283 N à Publicitas, Neuchâtel.

mécanicien réparateur-qualifié

pour moyenne et grande mécanique (réparations, révisions et montages). Place stable, bien rétribuée, appartement à disposition. Seuls les candidats capables et expérimentés, d'environ 25 à 45 ans, sont priés d'adresser leurs offres manuscrites avec copies de certificats et références sous chiffres P 3151 N, à Publicitas, Neuchâtel.

sténodactylographe

qualifiée, pour la correspondance française, allemande et anglaise. Offres manuscrites complètes sous chiffres AS 18119 J aux Annonces Sulisses S. A. «ASSA», Bienne.

ouvriers sur machines

Eventuellement, on mettrait au courant jeunes gens capables. Faire offres à Edouard DUBIED & Cie, S.A., Couvet (NE).

2 contrôleurs qualifiés

1 mastiqueur-ponceur expérimenté

Faire offres ou se présenter à ACIERA S.A., LE LOCLE.

MAGASINIER

robuste et de bonne moralité, trouverait place stable dans entreprise (branche construction) de Neuchâtel. — Offres détaillées avec références à adresser à F. M. 801 au bureau de la Feuille d'avis.

sommelière

de 25 à 30 ans. Téléphoner à Couvet, de 14 à 15 heures au (038) 9 22 07.

jeune fille

pour les chambres et pour aider un peu au service. S'adresser à Mme Vuille, Hôtel-Restaurant du Crêt, Travers.

AIDE-VEUSE

dans magasin de primeurs de la ville. Adresser offres écrites à U. S. 818 au bureau de la Feuille d'avis.

bonne à tout faire

sachant travailler seule. Gages Fr. 200.—, logée, nourrie, blanche. Demander l'adresse du No 819 au bureau de la Feuille d'avis.

femmes de chambres

et une fille d'office actives et propres. Entrées au plus tôt. Offres à Clinique Bellevue, Yverdon.

Personne

de toute confiance est recherchée par ménage de deux personnes (pas de gros travaux). Ecrire sous chiffres A. B. 785 au bureau de la Feuille d'avis.

boulangier

ou boulanger-pâtissier pour un remplacement d'un mois soit du 1er au 31 mai. S'adresser à la Boulangerie Perrenoud, 1er-Mars 22, Neuchâtel.

sommelières

pour le buffet 2me classe. Buffet de la gare C.F. Neuchâtel. Téléphone 548 53.

A Neuchâtel, ménage soigné de deux personnes d'un certain âge mais en santé, cherche

bonne à tout faire

capable et sérieuse. Bons gages et bons traitements. Adresser offres avec références sous chiffres H. I. 803 au bureau de la Feuille d'avis.

Femme de ménage

demandée 5 à 6 heures par semaine, selon entente. Se présenter : Vieux-Châtel 17, 2me étage, de 18 à 20 heures.

Sommelière

ou débutante est demandée. Entrée tout de suite. Adresser offres écrites à U. S. 802 au bureau de la Feuille d'avis avec photographie.

Mme L. de Montmolin, 1, chaussée Romaine, Colombier, cherche pour le 1er juin

employée de maison

et pour 3 mois (6 semaines de montage) jeune fille pour aider.

CAVISTE

serait engagé tout de suite ou pour époque à convenir. — Faire offres manuscrites avec références et prétentions de salaire sous M. O. 727 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune fille

suisse ou italienne sachant cuisiner. S'adresser à la boucherie Chauteaux, Auvier.

jeune fille

pour aider au ménage et garder deux enfants. Italienne pas exclue. — Tél. 577 93 aux heures des repas.

manœuvres

pour travail d'entrepôt occasionnel. S'annoncer au tél. 51 21 22.

femme de ménage

pour heures de nettoyage. Tél. 533 27.

comptable

à Neuchâtel ou aux environs pour se perfectionner dans la langue française. Adresser offres écrites à L. E. 807 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

de 17 ans cherche place dans famille de Neuchâtel pour aider au ménage avec occasion d'apprendre le français. Adresser offres écrites à D. B. 799 au bureau de la Feuille d'avis.

Restaurant de la ville

filles de maison ou garçon de maison

Demander l'adresse du No 719 au bureau de la Feuille d'avis.

sommelière extra

connaissant les deux services, pour quatre à cinq jours par semaine. Téléphone 524 77.

jeune fille

comme bonne à tout faire, sachant cuire et aimer les enfants. Adresser offres écrites à B. M. 797 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jardinier

italien, 26 ans, cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Bernard Martini chez M. Marcel Laubscher, Nant (Vully), tél. (037) 724 94.

Jeune fille

catholique de 16 ans, qui a séjourné un an en France cherche place auprès d'une bonne ménagère, dans une crèche ou une pouponnière pour se perfectionner dans la langue française. Entrée tout de suite. Faire offres à Marg. Wagner, Hôtel, Ebikon (LU).

travail à domicile

partie d'horlogerie ou autre. Ferait apprentissage à l'atelier. Adresser offres écrites à E. D. 815 au bureau de la Feuille d'avis.

Blanchissage

et repassage, travail soigné, séchage à l'air. Service à domicile. Téléphone 814 56.

BONNE

dans famille de langue française. S'adresser à Famille Hügli, Lobsigen (Berne).

Jeune fille

suisse allemande cherche place de volontaire. Vie de famille désirée. Adresser offres écrites à T. N. 817 au bureau de la Feuille d'avis.

couturière

Désire se perfectionner dans la langue française. Entrée tout de suite ou pour le 1er mai. Adresser offres avec indications de salaire à Rosemarie Bühler, couturière, Seltigen (Thoune).

PERSONNE

de confiance, en bonne santé cherche place dans un petit ménage hors de ville. Demander l'adresse du No 823 au bureau de la Feuille d'avis.

Ebéniste

28 ans, Suédois, depuis un an en Suisse, cherche place au bord du lac de Neuchâtel pour le 15 mai ou le 1er juin. Offres sous chiffres S. 21886 U. à Publicitas, Bienne.

Jeune vendeuse

cherche place de préférence dans la branche textile, pour se perfectionner dans la langue française. Entrée début mai ou pour date à convenir. S'adresser à E. Schumacher, vendeuse, Treiten/Anet (BE).

ITALIEN

encore en Italie, en possession de son passeport, cherche n'importe quel travail. Adresser offres écrites à K. B. 806 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune employé Suisse

allemand cherche place de

famille

pour mon fils de 14 ans désireux d'apprendre le français et de fréquenter la dernière année d'école à Neuchâtel. Adresser offres avec conditions à Johann Wiederkehr, Adliswil (ZH), Lebernstrasse 6. Tél. 91 72 86.

REMERCIEMENTS

Mademoiselle Nelly BONJOUR et familles, profondément reconnaissantes de toute la sympathie dont elles furent entourées à l'occasion de leur grand deuil, expriment à tous ceux qui y ont pris part leurs sincères remerciements. Neuchâtel et Lignières, avril 1955.

Cuisinière

est recherchée pour un remplacement tous les matins, jusqu'à 14 heures. S'adresser de 9 h. à 12 heures au 530 53.

Italienne

Bons gages, frais de voyage payés. Famille Kramer, Hôtel du Jura, Châtres. Téléphone (031) 69 51 11.

jeune fille

sérieuse, intelligente pour servir un magasin et aider un peu au ménage. — Adresser offres écrites avec références et prétentions de salaire à E. S. 800 au bureau de la Feuille d'avis.

DESSINATEUR

en bâtiment cherche emploi pour le 1er juin ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à P. V. 776 au bureau de la Feuille d'avis.

CHEF DE CUISINE

italien, cherche place dans petit hôtel ou pensionnat, ou comme

chauffeur

privé. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à B. L. 769 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAUFFEUR

possédant permis rouge et voiture cherche place. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à S. Z. 766 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS-TRouvÉS

PERDU rue des Moulins, rue du Seyon, samedi 16 avril, à 5 h., un

porte-monnaie

rouge contenant 103 fr. 10 et un bâton de rouge à lèvres. Prière de le rapporter au Poste de police. Récompense.

EGARE chat gris

Prière d'aviser E. Weber, Ecluse 1.

BOBINEUR ÉLECTRIQUE

de préférence parlant le français et l'allemand. Se présenter à H. Heutschi, atelier électromécanique, Poutalés 4, Neuchâtel. Tél. (038) 522 53.

apprenti de bureau

intelligente et consciencieuse, ayant suivi les écoles secondaires. Envoyer offres manuscrites sous chiffres O. B. 811 au bureau de la Feuille d'avis.

Important commerce de gros de la place, formant des

apprentis de commerce

depuis de nombreuses années avec succès, cherche jeune homme, doué pour cette profession, sortant de 2me secondaire. Adresser offres sous chiffres P. S. 812 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

Auto-Ecole

Enseignement théorique et pratique ANDRÉ MAIRE Faubourg de la Gare 25 - Tél. 5 67 70

Votre électricien



Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes. Feuille d'avis de Neuchâtel.

REMERCIEMENTS

Mademoiselle Nelly BONJOUR et familles, profondément reconnaissantes de toute la sympathie dont elles furent entourées à l'occasion de leur grand deuil, expriment à tous ceux qui y ont pris part leurs sincères remerciements. Neuchâtel et Lignières, avril 1955.

Nous venons de recevoir



Très beaux MANTEAUX

en ottoman noir, marine, swissair

129.- 145.- 159.-

Exécution soignée - Coupe élégante

BIEN SERVI

Grands Magasins
au Sans Rival

Neuchâtel

soif de liberté
soif de soleil
soif de Perrier!



GAZEUSE NATURELLE

Spécialité de rideaux

L. Dutoit-Barbezat

TREILLE 9
NEUCHÂTEL

Installations d'appartements

A vendre
1 moteur électrique
1,5 CV
1 moteur électrique
1/4 CV

1 tour d'outilleur
8 chargeurs de batterie auto
6-12 V, 3 ampères
4 mises en marche
5 radios
magnétiques appareils
10 rasoirs électriques
Sunbeam
Remington Unic, etc.
1 potager à bois
à l'état neuf

ELECTRO-SERVICE
P. NUSSBAUMER
Tél. 5 37 58 - Moulins 31
Neuchâtel

Essayez aussi une nouvelle
Underwood 150
Tél. 5 70 90 Hôpital 2

A vendre une
POUSSETTE
pousse-pousse à l'état de neuf; un pousse-pousse «Dodo»; un petit char à pont. Tél. 5 19 81.

A vendre quatre ou cinq
PNEUS
en bon état, 425 x 17, pour 100 fr. S'adresser à M. E. Robert, rue de l'Hôpital 6, de 18 h. à 19 heures.



Les albums et étuis à photos sont des cadeaux appréciés
Dès Fr. 2.60

Reymond
NEUCHÂTEL
Saint-Honoré 9

ÉCHALAS
triangulaires, imprégnés. Fabrique Louis Perrin, Chêne-Paquier (Vaud). Tél. (024) 5 12 53.

Bœuf bouilli
Toujours le meilleur à la BOUCHERIE
Gutmann
Avenue du Premier-Mars

Sansilla gargarisme
contre maux de gorge

• OPTIQUE • PHOTO • CINÉ
Martin Luther
MAÎTRE OPTICIEN
NEUCHÂTEL - Place Parry 7 - Tél. 5 13 67
(Maison fondée en 1852)

A vendre
« Fiat » 1100
1947, quatre vitesses, 6 CV, taxes et assurances payées jusqu'à fin juin. Ecrire sous chiffres N. B. 810 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
salle à manger
à l'état de neuf, à prix avantageux, et un **PARC POUR ENFANT** (Lautgitter)? — S'adresser: avenue des Portes-Rouges 97, rez-de-chaussée, à droite.

Tous accessoires pour
cycles et motos
Réparations rapides
AU MAGASIN
A. BORNAND
Poteaux 4

FRAISIERS
« Mme Moutot » grand rendement, 14 fr. le cent; « Lloyd George » framboisiers, les 10 pièces 7 francs, le cent 60 fr. — Mme Schwab, cultures, Payerne. — Tél. (037) 6 27 38.



Le Louvre
donne
le ton

VIENT D'ARRIVER
Un choix splendide de COSTUMES TAILLEURS
en swissair, gris, noir, marine et tissu fantaisie au choix
245.- 189.- 169.- 129.-

AU LOUVRE
Le spécialiste du costume tailleur

LE SPÉCIALISTE DU COSTUME TAILLEUR

A la boutique
« La mode du rose »
Céramiques Trésor 2

« PEUGEOT 202 »
modèle 1947, en parfait état de marche, à vendre au prix de 1600 fr. — Tél. (038) 9 23 66.

ECHALAS
huilés, rendus, 25 fr. le cent. — Tél. 6 33 84.

LIBRAIRIE
Toujours les dernières nouveautés
Mlle JACOB, Oratoire 3 (Berclès)

Rentrée des classes

LES MEILLEURES QUALITÉS
LES MEILLEURS PRIX
pour toutes les fournitures scolaires

AUX **Armourius**
NEUCHÂTEL

Parasol
en tous genres

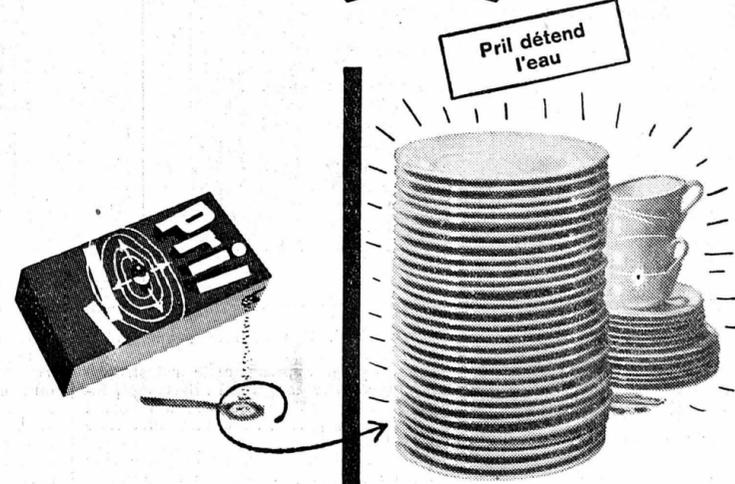
H. BAILLON
NEUCHÂTEL

Meubles de jardin

A vendre
moto «Triumph»
500 cm³, 2 cylindres, en parfait état, 1000 francs. Tél. (038) 8 27 69.

Une aubaine!
Quelques superbes milieux moquette laine 2 x 3 environ et quel prix!
Fr. 139.-
Choix à domicile
Facilités de paiement
Tapis Benoit
Maillefer 20 - Tél. 5 34 69

Voici pourquoi **Pril** est économique



1 cuiller à thé
Il ne faut même pas autant de Pril pour relaver et rincer toute cette vaisselle à la perfection. Si peu, et pourtant quel effet!

L'eau détendue par Pril pénètre sous la graisse et la saleté et entraîne le tout sans que vous y touchiez. Pril est particulièrement efficace et avantageux, parce que chaque paquet contient exclusivement le produit actif dont vous avez besoin. Tout objet lavé à l'eau additionnée de Pril sèche et brille de lui-même à souhait. Vous n'avez même pas à prendre la peine de l'essuyer!

75 cts pour relaver 120 fois



Pril contient un élément qui préserve la peau

Les 50 ans de „MERCURE“
50 ans au service du client



MADAME,

Nous vous remercions pour la fidélité et la confiance que vous nous avez témoignées jusqu'à maintenant. La Maison „MERCURE“ leur doit son importance actuelle.

Nous vous remercions également pour votre volonté de ne choisir que des articles de qualité. Principes reconnus par la ménagère suisse qui sait que le bon marché est toujours trop cher.

Nous vous promettons de consacrer tous nos

efforts à satisfaire les désirs de nos clients, afin de mériter leur confiance, grâce à un grand choix de marchandises de qualité et un service impeccable.

Nous avons préparé à votre intention, en cette année jubilaire 1955, diverses et ravissantes surprises de jubilé

Notre prospectus-carte d'escompte vous renseigne à ce sujet de façon détaillée. Si vous ne l'avez pas encore reçu, veuillez le réclamer à la succursale „MERCURE“ la plus proche.

„MERCURE“

Maison suisse de chocolat et denrées coloniales

Succursales „MERCURE“ dans

toutes les localités suisses d'une certaine importance



Neuchâtel : Rue du

Seyon 6. Tél. 5 11 97

A remettre dans grande ville de Suisse romande, pour cause de santé,

CAFÉ-RESTAURANT RÉPUTÉ

Établissement de 1er ordre, très bien agencé, pour clientèle aisée. Chiffre d'affaires annuel Fr. 360,000.—. Prix de vente Fr. 300,000.—. Ecrite sous chiffres S. W. 808 au bureau de la Feuille d'avis.

pour
votre
radio
consultez
hug
musique

Encore des spécialités du droguiste

Quantités de spécialités pharmaceutiques, articles courants de droguerie et l'herboristerie forment ce qu'on appelle « la base de la droguerie ».

A part cela, le droguiste spécialisé développe souvent un rayon d'articles plus particuliers, par exemple les produits vétérinaires, les engrais chimiques et les produits antiparasitaires

En vous servant chez le droguiste spécialisé, vous bénéficiez toujours de 3 avantages: vous trouvez du choix vous êtes toujours mieux servi vous êtes conseillé par un professionnel

Association suisse des droguistes
Droguerie spécialisée
Section neuchâteloise

Chronique régionale

Au conseil général des Hauts-Geneveys

(c) Vendredi dernier, le Conseil général s'est réuni pour liquider l'ordre du jour de la séance précédente, sous la présidence de M. Zimmerli.

Convention pour le télé-ski de Tête-de-Ran. — Pour bien situer la chose, le Conseil communal reprend cette affaire depuis le début, soit depuis décembre 1942, date où une première convention avait été signée par M. Georges Hertig et le Conseil communal. A la suite de circonstances diverses, cette convention n'avait pas été ratifiée par le Conseil général, puis l'affaire avait été classée. Aujourd'hui, après modification de la raison sociale, une nouvelle convention est présentée au Conseil général, qui apporte quelques changements et précise les droits des parties. Une location annuelle pour les stations de départ et d'arrivée a été déterminée ainsi qu'une redevance unique pour droit de superficie et de passage.

Le Conseil général, après avoir entendu les explications de MM. Ch. Baillo, Ch. Schenk et E. Haberthur, conseillers communaux à l'époque de la première convention, ratifie sans autre le projet du Conseil communal et lui donne les pouvoirs nécessaires pour la signature des actes définitifs. Cette convention aura une durée de 20 ans, et se renouvellera tacitement de 5 ans en 5 ans.

Télésiège. — Le Conseil général est mis au courant de la demande d'autorisation de construction d'un télésiège les Hauts-Geneveys - Tête-de-Ran.

M. Niggli renseigne l'assemblée sur la part que la société d'exploitation de ce télésiège attribuera à la commune comme indemnité pour droit de passage, sur l'indemnité qu'elle paiera pour le déboussement et sur le prix de location annuel.

Le Conseil communal a pris toutes dispositions utiles pour les chemins d'accès, le canal égout, l'eau et l'électricité. Il a fait toutes réserves utiles pour ce qui concerne les dégâts. Une convention définitive sera présentée au Conseil général lorsque ces points seront élucidés.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 6 avril, Perret-Jean-neret, Jacqueline-Yvonne, fille d'Etienne-André, commis greffier, à Peseux, et d'Anny-Ada née Bühler; Cirasa, Carol-Francesca, fille d'Antonino-Marcello, musicien à Peseux, et de Lilliane-Raymonde née Guyot; Quadranti, Pierre-Alain, fils de Rinaldo-Pierre-Ernest, polisseur-lapideur, à la Chaix-de-Fonds, et d'Yvonne-Louise née Wasson; 7. Marnet, Clément-Emma-Cécile, fille de Xavier-Maurice, professeur à la Neuveville, et de Marie-Louise-Cécile-Emma née Froidevaux; Amaudruz, Christian-Roger, fils de Roger-Henri, comptable à Neuchâtel, et de Huguette née Perrenoud; 8. Hofmann, Yviline-Ginette, fille de Marcel-Ernest-André, marchand à Neuchâtel, et de Susanne-Juliette née Huguenin-Vuillemet; Turberg, Françoise-Josette-Marie, fille de Charles-Louis, médecin à Colombier, et de Marie-Thérèse-Joséphine née Allemann; 9. Trachsel, Christian-Herbert, fils de Georges-Armand, magasinier à Peseux, et de Bertha née Schaub; 12. Schärer, Yves-Alain, fils de Carlo-André, expert-comptable, à Neuchâtel, et de Julienne-Lucia née Surdez; Camus, Jean-François-Dominique, fils de Pierre-Roger, coiffeur, à Neuchâtel, et de Simone-Françoise née Robert; Clerc, Christiane-Irène, fille de Pierre-Bernard-Daniel, mécanicien à Genève, et de Magdalena-Elisabeth née Käy; 13. Varnier, Gérard-Xavier-Loupable, fils de Jean-Louis, facteur postal au Landeron, et de Gergette-Sylvina-Elisa née Henner.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 12 avril, Collin, Jean-Pierre, manoeuvre, et Divernois, Charlotte-Madeleine, les deux à Saint-Sulpice; 13. Bernard, André-Gaston-Jean, commerçant à Peseux, et Perrenoud, Simone-Louise-Alice, à Neuchâtel; de Dardel, Blaise-Obto, photographe, et Frister, Susanne-Esther, les deux à Zurich; Borel, Hermann-William, agriculteur, et Balzli née Opplinger, Bertha-Emma, les deux à Boveresse.

MARIAGES. — 2 avril, Anet: Winkelmann, Eduard, aide-mécanicien à Anet, et Ochsner, Rosa, à Neuchâtel; Zurich: Meier, Rudolf, représentant à Zurich, et Stiefel, Lilly-Margot, à Neuchâtel; 6. Genève: Comte, René-Marcel, fonctionnaire d'Etat à Genève, et Ackermann, Odette-Jacqueline, de droit à Neuchâtel; 9. Brigite: Kolly, Leonhard, aide-monteur à Neuchâtel, et Allenbach, Anna-Maria, à Saint-Blaise; Saint-Blaise: Brenier, Samuel-Robert, menuisier à Saint-Blaise, et Flechter, Ruth, à Neuchâtel; 12. Fürst, Hans, technicien-papeter à Versoix, et Messellier, Janine-Léa-Sylvie, à Neuchâtel.

DECES. — 6 avril, Calame-Rosset, René-Eugène, né en 1903, polisseur à Brot-Dessous, époux de Frieda née Schenk; 7. Laederach, née Blüschli, Léa-Laure, née en 1889, ménagère à Neuchâtel, veuve d'Henri Laederach; Hofer, Marcel-Eugène, né en 1896, manoeuvre à Cormondrèche, époux de Ruth-Elisabeth née Girardier; 8. Aufranc, Jean-Ariste, né en 1890, ouvrier à Neuchâtel, époux de Marthe née Debély; 10. Bonjour, Yvonne-Emma, née en 1897, rentière à Neuchâtel, célibataire.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 3



et que l'assentiment du Conseil général sera obtenu pour la construction de ce télésiège. Après un long débat, le Conseil général accorde l'autorisation demandée et prie le Conseil communal d'élaborer la convention définitive en se basant sur les directives fournies par la discussion.

Demande d'achat de deux parcelles de terrain aux Gollières. — M. Frieden, appareilleur à Neuchâtel, demande d'acheter deux parcelles de terrain sur le lotissement des Gollières pour y construire deux maisons d'habitation. Cette demande est acceptée aux conditions habituelles et pour autant que ces maisons se bâtissent cette année.

Assainissement. — Le Conseil communal présente un arrêté concernant la question d'hygiène de ce lotissement et l'autorisant à limiter la garde de voirie, lapins et petit bétail.

Le Conseil général, désireux également que ce coin de terre reste un endroit agréable, donne les pouvoirs nécessaires au Conseil communal pour intervenir, si besoin est, et empêcher l'installation de porcherie, écurie, chenil ou parc avicole.

Commission d'étude pour réfection des chemins communaux. — M. Niggli, chef du cadastre des travaux publics, aimerait avoir pour le seconder une commission d'étude. Le Conseil général ne trouvant pas utile la nomination d'une telle commission puisque le Conseil général devra quand même se prononcer en dernier ressort.

VIGNOBLE

PESEUX

Pour la Sœur visitante

(sp) Une œuvre qui fait peu de bruit mais d'autant plus de bien est celle de la sœur de paroisse ou sœur visitante dont le comité s'est réuni en séance annuelle jeudi, sous la présidence de M. Charles Dintheer, pasteur à Peseux. Après les préliminaires d'usage, le président donna connaissance du 26me rapport de gestion qui signale entre autres la « masse effrayante » du travail, toujours en augmentation, de la sœur, Mlle Louise Schreyer, la bienveillance de l'autorité communale, dont le subside a été porté, en 1954, de 300 fr. à 500 fr., et l'appui de la Croix-Rouge, de la Loterie romande et d'autres œuvres, sans compter les particuliers.

Le rapport financier de 1954 se présente comme suit: recettes 7299 fr. 45, dépenses 7113 fr. 65, laissant un excédent de recettes de 185 fr. 80.

RÉGIONS DES LACS

GRANDSON

Concert régional

(c) Les quatorze sociétés (quatre cent cinquante chanteurs) formant le giron de l'Armon ont donné, à la Grande salle du qual, leur concert bisannuel. Tour à tour, chaque société s'est produite dans un chœur de choix préparé avec soin et judicieusement choisis. Le concert, auquel la fanfare de Grandson prêtait son concours, s'est terminé par trois chœurs d'ensemble dirigés par M. Perrenoud et pendant qu'on préparait les tables pour la collation, un joyeux cortège parcourut les rues de la cité, sous la conduite du corps de musique.

Lors de la partie familière, on ouït les représentants des sociétés organisatrices et des autorités. Cette journée du 17 avril laissera à chaque participant le meilleur souvenir.

EN PAYS VAUDOIS

PROVENCE

Un nouvel instituteur

(c) Lors d'une récente séance, la municipalité et la commission scolaire réunies ont procédé à l'élection d'un nouveau maître pour la classe primaire de Provence-Village.

Les autorités ont désigné à l'unanimité M. Alphonse Crelier, ancien instituteur à Porrentruy, comme titulaire de la classe. M. Crelier était déjà à Provence depuis le 1er décembre dernier, au titre de remplaçant.

Dès cette semaine

CURIEUX

premier hebdomadaire suisse romand

paraît de nouveau le mardi

Il sera mis en vente le mercredi dans tous les kiosques

La commune de Ferney-Voltaire se laissera-t-elle amputer?

Notre correspondant de Genève nous écrit:

Si la commune de Ferney-Voltaire est toute disposée à prendre en grande considération les désirs genevois de prolonger sur son territoire l'aérodrome intercontinental de Cointrin, elle ne serait nullement prête, en revanche, à accepter que ses modestes frontières, par une amputation territoriale d'un cinquième, ainsi qu'il en a été parlé, se trouvassent réduites fâcheusement.

La commune historique, mais pauvre, de Ferney-Voltaire estime que pour tenir compte de ses nécessités économiques, la cession de terrain qui est envisagée ne pourrait se faire qu'à la condition expresse que lui soit restituée, prise sur les communes suisses limitrophes, la totalité des 97 hectares dont elle se verrait amputée.

Elle réclamerait, en outre, le maintien de Ferney sur l'itinéraire international de la Route blanche et comme point de départ du territoire français; le maintien aussi de la tuilerie de Ferney ou sa reconstruction en retrait; le versement d'indemnités équitables aux ayants droit lésés.

On voit que l'affaire n'ira pas encore sans des pourparlers délicats, surtout en ce qui touche les échanges de terrains. Ed. B.

LES SPORTS

FOOTBALL

Le football corporatif chez nous

Journée des matches nuls

Le grand bénéficiaire de cette journée est le 7me concurrent, qui était au repos. En effet, Jura Mill I, qui avait jusqu'à ce jour un point d'avance sur son suivant immédiat, voit celle-ci portée à deux points avec le même nombre de parties jouées.

Les trois rencontres prévues au calendrier sont disputées sur des terrains en assez bon état, malgré la bise qui soufflait avec furie et les bourrasques de neige qui incommodèrent jours et spectateurs.

Celle qui opposait le Typo F.C. au Calorie-Vuillomenet F.C. se joua en lever de rideau du match Favag-Commune. Le résultat final de 1 à 1 correspond assez exactement à la force des équipes en présence.

La seconde partie, qui mettait en présence le team des mécanos de Monruz et celui des ouvriers et employés du club sportif Commune de Neuchâtel, nous réserve la surprise de la journée. En faisant match nul 1 à 1, Commune rend service à Jura Mill I et affirme en même temps ses chances quant au titre de vice-champion 1954-1955.

A Serrières, le second « derby » des joueurs locaux se termina, après une partie très quelconque où le jeu fut continuellement haché, par un match nul de 1 à 1 également.

Après les trois résultats ci-dessus, le classement s'établit comme suit:

	J. G. N. P.	Buts	Pts
Jura Mill I	7 7 0 0	49	8 14
Favag	7 5 2 0	18	5 12
Commune	8 4 2 2	13	10
Brunette II	8 3 1 4	12	7
Typo	8 1 2 5	10	23 4
Jura Mill II	9 1 2 6	9	47 4
Calorie			
Vuillomenet	8 1 1 6	11	15 3

Hauterive - Fleurier 3-1

(c) Disputée dimanche par deux équipes qui ont besoin de points pour se mettre à l'abri de la relégation, cette rencontre a été très acharnée, ceci au détriment du beau jeu. De plus, une violente bise rendait difficile le contrôle de balle et un arbitre d'une extrême faiblesse ont achevé de rendre peu plaisante cette partie.

En première mi-temps, Fleurier ne tarde pas à dominer, mais une échappée permet à Hauterive de marquer un but heureux. Augmentant leur pression, les Fleuriers parviennent pourtant à égaliser à la 30me minute. A la reprise, Hauterive commence par attaquer, mais après peu de temps les Fleuriers reprennent leur pression, font un jeu de qualité, et ne doivent qu'à la malchance de ne pas marquer au moins deux buts. C'est au contraire les Hauteriviens qui marquent sur contre-attaque, en blessant le gardien qui, handicapé, ne peut retenir un troisième shoot. Fleurier continue ainsi sa série de malchance et perd là où l'équité aurait donné à cette équipe une nette victoire.

Quand la santé va, tout va

Mais, pour être en bonne santé, il faut avoir des fonctions régulières. La constipation, en effet, provoque maux de tête, lourdeurs, qu'il est si simple d'éviter en employant, dès les premiers symptômes, une dragée Franklin. Toutes pharmacies et drogueries, Fr. 1.80 la boîte de 30 dragées.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le sourire enchanté

ROMAN

par

MAGDA CONTINO

Corinne connaissait bien son amie, elle la savait influençable à la condition de lui faire une démonstration lumineuse de son erreur. Elle enchaîna donc avec maestria:

— Eh bien! moi, je le trouve très sympathique! Il aurait pu continuer à jouer la comédie, tu n'y aurais vu que du feu, puisque, bien réellement, il est amoureux de toi! Du moment que cette comédie lui a pesé au point d'en parler à sa mère et de tout te révéler, c'est que tu as le rare bonheur d'être aimée par un garçon propre, sincère, honnête.

— Tout ce que tu dis est vrai... mais moi, je ne peux admettre le plus petit calcul en amour, je n'estime que le sentiment pur.

Corinne prit l'expression d'un vieux philosophe qui en connaît long sur l'existence humaine et elle affirma:

— Pas de calcul... un sentiment pur... mais cela n'existe pas! L'amour, même avec un grand A, est toujours un peu égoïste. Tout bien

réfléchi, il vaut mieux une petite déception avant...

— Tu appelles cette catastrophe une petite déception! interrompit Sibyl. Je suis malheureuse à mourir! Je veux partir! Je veux vendre Blue Hill!

Il fallait détourner la jeune fille de son projet. Corinne insinua:

— Herbert m'a dit que la propriété est d'excellent rapport...

— Cela m'est égal!

— Tu veux faire le jeu de ce Thomas Weller, tout simplement.

— Je n'ai plus peur de lui, je n'ai plus peur de personne! Le plus simple est de révéler nos identités, de gagner Londres, de régler les comptes et de rentrer en France.

— Ce n'est pas aussi simple que tu crois! Des affaires aussi importantes et embrouillées ne se liquident pas avec tant de désinvolture. Sibyl quitta la valise sur laquelle elle était restée assise tout le temps de la discussion et se dirigea vers la fenêtre près de laquelle son amie, debout, adossée au montant, lui fournissait toutes sortes de bonnes raisons pour l'empêcher de quitter Blue Hill. Elle se planta devant Corinne et demanda:

— Enfin, dis-moi la vérité. Pourquoi es-tu si acharnée à vouloir rester ici?

— J'ai une raison personnelle, répondit Corinne sombrement.

En contrebas de leur fenêtre, un pas rapide se faisait entendre, écar-

sant le gravier. Mlle Santerre suivit des yeux la haute silhouette qui s'éloignait avec deux ouvriers portant des outils. Le vent léger qui soufflait tirait en arrière les cheveux noirs embroussaillés. Chaque mèche formait à l'extrême bout une boucle non fermée, si bien qu'Herbert semblait tirer derrière lui quantité de points d'interrogation.

Sibyl ne douta pas un instant de la « raison personnelle » qui retenait Corinne à Blue Hill. Cela raviva son chagrin, mais amoindrit sa décision. Ses larmes coulèrent de nouveau et elle courut se jeter sur son lit. Mieux valait la laisser se calmer seule. Une intervention ne pourrait que tout aggraver. Corinne sortit donc de la chambre et gagna la sienne. Elle avait besoin de mettre de l'ordre dans ses pensées et dans son cœur.

CHAPITRE XII

Corinne Santerre, la sage, la sérieuse, la pondérée, qui raisonnait tous ses actes, qui croyait pouvoir commander à ses sentiments, était éprise d'Herbert Dodson. Devant cette certitude, une sorte de stupeur l'habita. D'abord, elle avait jugé le jeune homme insupportable, avec ses grands airs de beaux ténébreux et sa réception discourtoise. Ensuite cette attitude lui était apparue empreinte d'une certaine noblesse. Au premier chef, il avait refusé d'entrer dans les vues de sa mère, alors

qu'Alan Howle venait de révéler son calcul et un caractère assez faible.

Le cas qui s'était présenté, à peu près semblable pour les deux jeunes hommes, avait été résolu à l'honneur d'Herbert. Ce que celui-ci ignorait, c'est que Corinne n'était pas la propriétaire de Blue Hill.

La jeune fille aurait voulu lui révéler la vérité, mais elle avait expérimenté le caractère du régisseur-cousin et elle redoutait ses réactions.

Elle avait remarqué, et cela lui plaisait infiniment, les nombreuses et délicates attentions dont il entourait sa mère. Le projet formé par Lavinia Dodson les avait un instant séparés, mais ces deux êtres s'aimaient profondément. Herbert ne s'assaya jamais à table qu'il n'eût approché la chaise de sa mère, il la servait, s'inquiétait de son manque d'appétit, l'obligeait à gagner plus tôt sa chambre. Une fois, au cours d'une soirée près de la radio, Lavinia avait laissé choir sur le parquet la pelote de laine qu'elle tricotoit. Corinne, assise tout près, s'était baissée pour la ramasser devantant Herbert qui l'avait enveloppée d'un regard chargé de critique. Il semblait dire: « De quoi vous mêlez-vous? Les attentions envers ma mère sont mon bien personnel! ». La jeune fille en était restée suffoquée.

Les domestiques de Blue Hill montraient un grand attachement à leur régisseur malgré son air hautain et sa parole glacée. Les deux servantes,

Mary et Dora, engagées plus récemment, laissaient percer une sorte de crainte bien qu'Herbert atténuât la sécheresse de sa voix pour les commander. Déjà elle lui obéissait beaucoup plus rapidement qu'aux autres habitants du manoir et elles montraient une sorte de joie empressée.

Corinne observait les agissements de chacun et elle était obligée de convenir qu'un grand charme se dégageait du jeune homme, tous y étaient sensibles et elle-même la première.

Herbert la traitait ni plus ni moins qu'une personne en visite. Elle se disait même qu'il espérait peut-être la voir rapidement partir. Et elle se piquait à ce jeu. Si le charme du jeune homme avait agi sur elle, Corinne était bien plus surprise encore que sa seule présence n'eût pas opéré sur le cœur d'Herbert.

A Paris, elle passait pour jolie, intelligente, gracieuse, bref, on lui trouvait du charme, à elle aussi! Sa compagnie était recherchée. Quand elle décidait simplement de jouer au tennis, une nuée de partenaires surgissait de partout. Quand elle accompagnait ses parents sur les plages méridionales, elle était la petite reine du groupe qui se formait immédiatement autour d'elle. Elle savait aussi que son court passage dans le cabinet d'affaires de Ben David avait frappé le jeune homme. Herbert, lui, n'était pas influençable.

Une fois, seulement, ses yeux avaient changé d'expression devant le cadeau royal du sourire enchanté, puis il s'était de nouveau enfoncé dans sa carapace glacée.

Corinne regrettait de lui avoir décoché son fameux sourire. Elle le jugeait maintenant, tout juste bon à remercier un partenaire de tennis. Herbert devait avoir d'elle une fâcheuse opinion puisqu'elle avait si sottement essayé sur lui sa séduction. Quand elle rencontrait le jeune homme, elle avait la sensation d'être gauche et stupide. Que faire pour conquérir ce cœur qui se débrouillait?

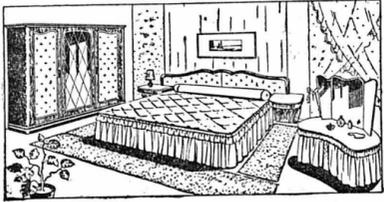
Le problème Sibyl-Alan apparaissait plus facile à résoudre. Howle junior devait mijoter dans ses regrets avec, cependant, une petite lueur d'espoir: sa franchise servirait, peut-être, de circonstance atténuante.

La vague de chagrin avait déclenché, chez Sibyl, des sanglots amers et des paroles plus amères encore. Puis la nuit était passée, coupée de longues heures d'insomnie. A l'aube, sa résistance physique était abattue. Elle ne récriminait plus, elle n'avait plus de larmes. Toute la journée, elle traîna de sa chambre au jardin, d'un fauteuil à un banc. Elle avait de la peine, certes, mais elle pensait payer son tribut au romanesque par un drame personnel, un drame à sa mesure et elle en tirait quelque fierté.

(A suivre)

LA BELLE CHAMBRE À COUCHER LA BONNE LITERIE

vous est fournie depuis 42 ans très avantageusement



par **J. Skrabal S.A.**

FABRIQUE DE MEUBLES, PESEUX

Plus de 60 chambres en magasin - Du choix et de la qualité
Venez, vous aussi,
visiter sans engagement nos vastes expositions

Veuillez m'adresser votre catalogue

Nom : _____
Rue : _____ à _____

Rentrée des classes



MOLIERES avec semelles
de caoutchouc depuis

Série No 27/29 **Fr. 14.80**
Série No 30/35 **Fr. 16.80**



SANDALE avec semelle néolite
en box, brun

22/26 **Fr. 8.80** 27/29 **Fr. 10.80**
30/35 **Fr. 12.80** 36/42 **Fr. 14.80**
43/47 **Fr. 17.80**

CHAUSSURES

J. KURTH S.A.

Seyon 3 NEUCHÂTEL

De la série d'annonces «Ticinesi - Romands - N° 4 Düttschschwizer»



Düttschschwizer

Durant deux mois de l'hiver, Gœschenen ne reçoit pas un rayon de soleil et reste sous une neige épaisse. C'est là que vit la famille Bonassi-Wipfli. Le père, contre-maître dans une entreprise de génie civil, participe actuellement à l'édification d'un gros ouvrage sur la ligne du Gothard. La mère nous raconte: «En hiver surtout, mon bambin de 7 ans et ma fillette de 8 ans boivent, comme mon mari, l'Ovomaltine au déjeuner. La petite, plutôt délicate, a grandi un peu vite et fait toutes les maladies d'enfants. Le matin, elle manque encore d'appétit et l'Ovomaltine lui fait du bien.» La petite Trudi, très éveillée, babille gaiement avec nous.

«Ce que j'aime le mieux, à l'école, ce sont les leçons de calcul. Même en hiver, je dois partir pour l'école à 7 h. 1/4, parce que, avant, nous assistons encore à la messe. Pour commencer, je n'aimais pas beaucoup l'Ovomaltine. Je ne voulais rien du tout pour le déjeuner. Mais maintenant, j'en bois plutôt deux tasses qu'une; du reste, mon frère aussi. L'Ovomaltine est bonne et saine!»

OVOMALTINE

donne des forces!

Pront Ovo / Ovo Sport / Choc Ovo

Au restaurant ou au tea-room, commandez une Ovomaltine chaude, froide ou frappée

HUILES DE CHAUFFAGE



M. SCHREYER

COMBUSTIBLES

Du Peyrou 3 Tél. 5 17 21

A vendre

Topolino

Flat 500, modèle 1953, housée, en parfait état. S'adresser à M. Paul Stehlin, rue du Nord 116, la Chaix-de-Fonds. Téléphone 2 30 71.

Poussette

«Royal Eka» avec matelas et parc-soleil en bon état, à vendre. S'adresser à H. Sauter, Usines 29, Serrières.

COMMUNIONS

Grand choix de cadeaux
LIBRAIRIE
Mlle JACOB, Oratoire 8
(Bercles)

BELLE MACULATURE À VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

A 65 A



Pour votre auto:

ÉPONGES DE LAVAGE
PEAUX DE DAIM
SHAMPOINGS
POLITURES

IMITATION EXACTE
DES COULEURS
DE VOTRE AUTO
PAR SPÉCIALISTE

COUSSINS DUNLOP
TAPIS EN CAOUTCHOUC
TOILES ARGENTÉES
POUR HOUSES
COMPRESSEURS ET PISTOLETS

M. THOMET

ECLUSE 15 NEUCHÂTEL

LA VÉRITABLE POTERIE CULINAIRE



EN FONTE ÉMAILLÉE

H. BAILLOD S.A.
NEUCHÂTEL

POUR UNE POSE SOignée

seule une maison spécialisée, ne travaillant que dans la branche des revêtements des sols peut vous conseiller avantageusement.

RESOL SA

LINOLEUM - CAOUTCHOUC
PLAQUES AT - PLASTICS
PARQUETS LIEGE
NEUCHÂTEL, PARCS 113
TEL. (038) 5 44 12

Comme elle est alléchante cette fine odeur de beurre!

Mm... que ça sent bon!

Vous n'en reviendrez pas d'étonnement quand vous ouvrirez pour la première fois votre paquet d'ASTRA 10: quelle délicieuse couleur d'or - et quelle exquise odeur! Eh oui! ASTRA 10 contient 10% de beurre... ASTRA 10 est le résultat d'un procédé de fabrication spécial, d'où son arôme si fin! Cela ne fait-il pas venir l'eau à la bouche?



...comme elle est molle!

Votre gourmandise ne saurait résister plus longtemps à cette odeur alléchante! Vite une petite dégustation... mais oui, tout simplement avec le doigt - cela va si bien! Car notez qu'ASTRA 10 est maintenant merveilleusement tendre, malléable, donc très économique - en vérité, c'est la graisse au beurre la plus molle qui soit!



...et ce goût de beurre, quel délice!

Il n'y a plus qu'à laisser fondre sur la langue ce petit morceau de graisse. Quelle finesse, direz-vous, quelle agréable sensation de fraîcheur... ce délicieux arôme de beurre n'est-il pas unique? Oui, ASTRA 10 marque chaque repas comme d'une «touche d'or» - rare délicatesse qui tente le plus fin gourmet!



Vouslez-vous donc, chère ménagère, que demain votre rôti soit bien à point... que vos spaghettis soient particulièrement tentants... bref que tous vos repas aient l'empreinte de la bonne cuisine? Dans ce cas, une seule graisse saura combler votre désir: ASTRA 10!

ASTRA 10

rend chaque repas meilleur!



Votre graisse préférée
«ASTRA avec 10% de beurre»
s'appelle maintenant ASTRA 10.
La fameuse qualité ASTRA
a encore été améliorée!

Meubles de style et modernes

Restauration
de meubles anciens

Fabrication consciencieuse
Toutes réparations soignées

ÉBÉNISTERIE DES ISLES

A. PETITPIERRE AREUSE

Tél. No 6 42 38

On cherche à domicile

REFLECTS DE LA VIE DU PAYS

A l'Alliance de sociétés féminines suisses

De notre correspondant :

Les 23 et 24 avril, l'Alliance de sociétés féminines suisses tiendra à Zurich son assemblée des déléguées. A ce propos, il n'est pas inutile de donner quelques renseignements sur l'activité considérable déployée par cet important groupement : nous les puisons dans le rapport annuel de 1954, qui vient de nous être transmis.

A la fin de l'exercice, l'Alliance comprenait 39 associations suisses, 16 centres de liaison cantonaux, 163 sociétés locales et 37 membres individuels. Aujourd'hui, les associations féminines ne se consacrent plus exclusivement, comme autrefois, à des œuvres de bienfaisance ; car les tâches professionnelles, culturelles ou d'utilité publique dont elles ont à s'occuper comprennent aussi la collaboration aux affaires publiques ; le fait est que dans bien des milieux, masculins et féminins, on réclame pour la femme l'égalité des droits politiques. Or, dans ce domaine précisément, l'Alliance considère qu'il est de son devoir d'éduquer la femme.

En novembre de l'année dernière a été constituée l'Union suisse pour la protection des civils, en vue d'éclairer le peuple sur la nécessité de prendre les mesures qui s'imposent pour protéger la population en cas de danger de guerre ou de catastrophe ; l'Alliance est représentée dans le comité de cette Union, dont la présidence est assumée par M. de Steiger, ancien conseiller fédéral.

Dans un autre ordre d'idées, l'Alliance a tenu à se faire représenter en juin 1954 au congrès de Helsinki du Conseil international des femmes, où fut prise une résolution dans laquelle nous lisons notamment ce qui suit : « Le Conseil international des femmes, conscient des possibilités qu'ouvrent aux femmes l'égalité des droits proclamés par la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres accords internationaux, fait appel à ses conseils nationaux affiliés pour qu'ils luttent avec persévérance afin que toutes les femmes de tous les pays jouissent en fait comme en droit de la plénitude de leurs droits humains. Il leur demande de veiller à prévenir toute injustice, tout recul qui menacerait les positions féminines et l'influence des femmes dans le monde... »

Dans le domaine de la révision de l'assurance maladie et en ce qui concerne l'introduction de l'assurance maternité, l'Alliance n'est pas demeurée inactive ; pour donner plus de poids aux revendications féminines, elle a, dès le début de 1954, pris l'initiative de créer une communauté de travail en vue de l'étude du rapport et de

l'avant-projet présenté par la commission d'experts. Font partie de cette communauté diverses sociétés membres de l'Alliance, la Fédération suisse des sociétés féminines protestantes, la Société d'utilité publique des femmes suisses, la Ligue suisse des femmes catholiques, l'Union civique des femmes suisses catholiques.

La communauté a également publié un « Guide relatif à l'avant-projet d'une loi fédérale sur l'assurance maladie et l'assurance maternité ». La prise de position de l'Alliance pourrait se résumer comme suit : Le développement de l'assurance maladie et l'introduction de l'assurance maternité tels qu'ils sont prévus dans l'avant-projet sont vivement appréciés et soutenus. L'obligation de l'assurance maternité est indispensable. Sur le plan fédéral, l'obligation de l'assurance maladie pour les milieux à revenus modestes paraît de même souhaitable. Hommes et femmes doivent être traités de la même manière en ce qui concerne le montant des primes d'assurance maladie, l'accès aux caisses pour indemnités journalières et l'obligation de payer les primes de l'assurance maternité. Pour l'assurance maternité, la période de protection devrait être portée de huit à dix semaines, et une modeste indemnité de salaire pendant cette période serait versée aux mères exerçant une activité professionnelle.

Pour l'accomplissement de ses tâches, qui sont aussi nombreuses que variées et lourdes de responsabilités, l'Alliance dispose de commissions permanentes ou autres dont l'activité n'est pas toujours aisée ; citons la commission des professions féminines, celles pour le statut de la femme dans l'administration fédérale, pour le « salaire égal pour un travail de valeur égale », la commission juridique et des assurances, la commission d'hygiène publique, les sous-commissions de la morale et de l'hygiène mentale, la commission pour les questions économiques, la commission d'experts pour les questions d'habitation, la sous-commission du lait, la commission d'éducation, celle pour la radiodiffusion, etc. Voilà qui suffit à donner une idée de l'énorme champ d'activité qui s'offre à l'Alliance de sociétés féminines suisses.

L'assemblée des déléguées des 23 et 24 avril prévoit les séances administratives d'usage et des conférences publiques données sous la devise « Nous, femmes d'aujourd'hui » (« La femme dans l'économie et la profession », « La femme dans le droit suisse », « La tâche de la femme dans la communauté »).

J.L.

Au fil des INDEIS

Il nous parut inutile, de la part de Francis Bernier, d'envelopper d'onction quasi sacerdotale le questionnaire qu'il présenta à M. Adrien Wettach, mondialement connu sous le nom de Grock. Le premier dialogue eut lieu le 31 mars ; il y en eut d'autres, à ce que l'on nous dit alors ; personnellement, nous n'avons pu écouter les entretiens qui vinrent ensuite. Un homme pareil, ayant derrière lui une carrière aussi longue que retentissante, a beaucoup à raconter, et il racontera sans blagues, les choses comme il les vit et les vécut. Nous avons donc eu le récit fait simplement, sans aucune recherche d'effets, des jeunes années du célèbre clown, et assisté à l'éclosion d'une vocation irrésistible ; les sans-filistes auront apprécié cette savoureuse rétrospective.

Il arrive à Paris ce qui arrive parfois chez nous également, lors de « forums » ; je veux dire que le nombre des personnages interrogés y est trop nombreux. La « Tribune de Paris », le 15 avril, étant consacrée aux élections de conseils généraux en France, cinq journalistes et hommes politiques y participèrent tour à tour et souvent — ce qui est inévitable — ensemble. Résultat ? Les auditeurs conservent un souvenir confus des affirmations, négociations et réfutations multiples, et, donc, ne reçoivent aucune idée claire, ni ne se peuvent faire une opinion solide sur ces événements de politique intérieure. Le choc des idées est bon, mais leur mêlée est mauvaise.

L'une des plus charmantes comédies de Molière, « L'école des maris », a une saveur douce-amère et laisse des impressions fort marquées, voire profondes, aux auditeurs. Jouée à la Comédie-Française à une allure magistrale le 15 avril, et sur les ondes parisiennes, les acteurs ont donné vie, force, piquant, ironie, éclat, à ces vers admirables. En goûtant tout cela, qui était à la fois, bon, beau et tragique, nous avons espéré que nos jeunes acteurs amateurs, dont certains sont, chez nous, agréablement doués, étaient eux aussi à cette savoureuse écoute. L'on peut beaucoup apprendre, pensons-nous, de telles émissions, et en tirer de profitables autant que séduisantes leçons.

Le chœur d'hommes de Nyon se nomme « La Concorde ». L'on voudrait qu'il y ait également une bonne cohésion musicale entre les chanteurs, mais elle fit souvent défaut, le 16 avril, lors de l'émission des chœurs de Romandie, à 12 h. 30.

Est-ce trop demander au speaker de l'A.T.S. de prononcer correctement le mot « échantillon », dont on se sert beaucoup en ce moment de la foire de Bâle. Il dit en effet « échanti-on », ce qui nous chiffonne terriblement. (16 avril).

Au cours de l'émission des chasseurs de sons, ce même jour, nous avons entendu un concert de Pâques, donné dans l'église réformée de Couvet ; le chœur mixte de l'endroit, dirigé par M. A. Jeanneret, chanta le Psalme 150 de Schütz, et l'Oraison dominicale de Praetorius. Les voix sont sûres et bien conduites, l'ensemble traduit une

alacrité d'heureux aloi, dans un style simple, tout à fait agréable.

Après quoi, cette émission étant neuchâteloise, nous avons entendu une bergerette de Guillemette de Vergy, dame de Valangin, par la Chanson de Neuchâtel ; cette jolie mélodie rustique a été bien harmonisée par R. Kübler et ses choristes surent y apporter beaucoup de fraîcheur et de spontanéité.

Si des ménagères, neuchâteloises également, étaient à l'écoute ensuite, du dialogue étudiant, un tantinet débraillé, au sujet de la fondue « made in Neuchâtel », ces dames ont dû rire aux éclats, à l'ouïe de cette fantaisie culinaire : mettre du beurre fondre dans le « caquelon », 500 grammes de fromage par personne — bon appétit, messieurs — et, pour finir, un délitre de crème... n'en jetez plus, de grâce... (Serait-ce une « colle » ?).

M. Marc Bœgner, président de la Fédération protestante des Eglises de France, a prêché en la cathédrale de Saint-Pierre, le 17 avril. La parole claire, sereine, du prédicateur, la sonorité persuasive de son verbe, la simple élégance de son style, enrichissent et renforcent l'enseignement que l'orateur propage dans les cœurs de ses auditeurs présents et lointains.

Parlant ce jour-là de la rencontre du Christ et des pèlerins d'Emmaüs : « Alors leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent », le prédicateur sut présenter les deux colonnes sur quoi repose la vie spirituelle ; l'étude de la Parole et le sacrement de la sainte cène, avec une intime et forte persuasion, une éloquence née d'une foi solide et de dons naturels que la radio propage bien loin à la ronde.

LE PERE SOREIL

Une innovation de l'Inde en Suisse

Notre correspondant de Genève nous écrit :

L'Inde innove en Suisse, dans le cas particulier à Genève, en y ouvrant, sous les auspices de son consul général dans cette ville, M. Sen, une exposition permanente des merveilles de sa production artisanale dans le domaine artistique. Également présentée dans une des rues centrales de Genève, sous le simple titre « Le Comptoir de l'Inde », son inauguration, a donné lieu, la semaine dernière, à une grande réception de trois cents invités dans les salons d'un hôtel genevois, à laquelle ont pris part les représentants de l'autorité municipale, du corps consulaire, des organisations internationales et nombre d'Indiennes dans leurs chatoyants et soyeux saris aux si fines colorations.

En sari également, Mme Samarendranath Sen assistait gracieusement son mari, au cours de cette réception. En organisant ainsi une exposition permanente de l'art artisanal indien, où il n'est point procédé à des ventes, le consul général de l'Inde à Genève, a entendu avant tout, informer le public de l'apport de son pays dans le travail si captivant de l'artisanat et appuyer, du même coup, sa mission consulaire dans notre pays.

Un cheminot biennois tué à Renens

RENNES, 19. — Lundi, à 18 h. 30, en gare de Renens, un serre-freins du dépôt de Bienne, M. Jules Périllard, 55 ans, marié, qui traversait les voies devant un train omnibus qui ne s'arrêtait pas en gare de Renens, a été accroché par un des wagons, projeté sur le quai et tué sur le coup.

CHRONIQUE VITICOLE

Les importateurs de vins répondent aux critiques des producteurs

Réunie en assemblée générale ordinaire, la Communauté interprofessionnelle de l'importation des vins a pris position à l'égard des critiques répétées et continuelles qui sont faites à l'importation des vins par les diverses organisations des producteurs indigènes. Dans une résolution admise à l'unanimité, elle précise les points suivants :

1. L'importation des vins étrangers en fûts, qui est constituée pour environ 98 % par du vin rouge, ne concurrence en aucune façon l'écoulement des vins indigènes blancs. L'importation de vin blanc en fûts ne représente qu'environ 2 % du total et ne fait pas davantage concurrence à ceux-ci, car elle est constituée dans sa plus grande partie par des vins destinés à la fabrication du vinaigre, et pour une part insignifiante, par des spécialités telles que vins blancs de Bordeaux, de la Moselle, du Rhin, Orvieto, etc.

2. La cause des difficultés d'écoulement de certains vins blancs indigènes réside dans le fait que la production ne prend pas suffisamment en considération les demandes effectives de la consommation. Depuis de très longues années, le consommateur suisse donne sa préférence aux vins rouges, tandis que la production continue à mettre principalement à la disposition du marché intérieur des vins blancs.

3. Alors que la production des vins indigènes n'est soumise à aucune limitation impérative, les importations de vins étrangers sont soumises à un étroit contingentement et sont grevées à la frontière de droits élevés. Les charges en question — droits de douane et de taxe d'aide à la viticulture (cette dernière servant à fi-

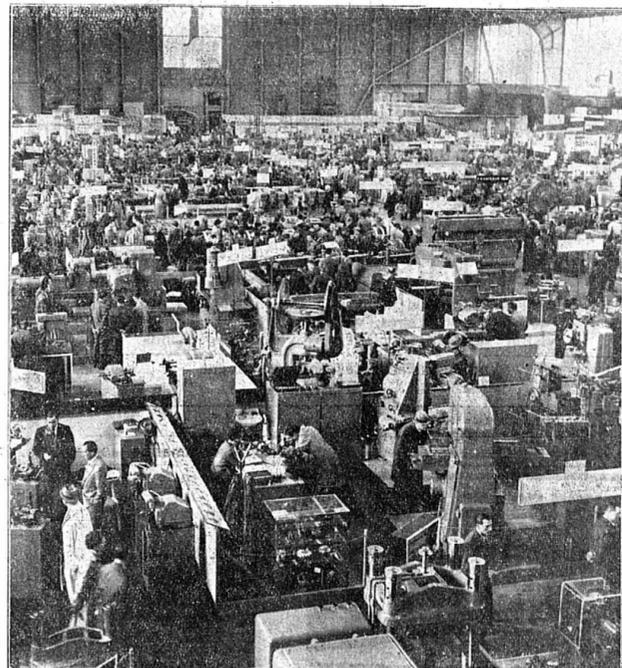
nancer les mesures prises en faveur du vignoble suisse) — se montent au total actuellement, pour des vins rouges en fûts jusqu'à 13 degrés d'alcool, à environ 40 francs par hectolitre, ce qui équivaut à environ 62 % de la valeur moyenne de ces vins à la frontière. Ainsi la taxe d'aide à la viticulture précitée a rapporté au fonds viticole en 1954 la somme de 8.620.000 fr.

4. On doit opposer donc à la demande, sans cesse renouvelée par les milieux de production, d'une réduction supplémentaire des importations, que cette dernière répond à un besoin des consommateurs clairement exprimé, et que les contingents d'importation — depuis leur introduction en 1953 — non seulement n'ont pas été augmentés, mais ont été fortement réduits en ce qui concerne plusieurs pays (par exemple : Italie, France, Hongrie, etc.) et cela malgré l'accroissement de la population suisse survenu entretemps.

De plus, l'importation remplit une fonction économique extrêmement importante, car elle facilite l'exportation de produits suisses agricoles et industriels, dans des pays pauvres en devises — exportation qui souvent serait impossible sans cette contrepartie.

5. La communauté interprofessionnelle de l'importation des vins est plus que jamais convaincue qu'un assainissement durable de la viticulture suisse ne pourra être obtenu que par une amélioration de la qualité de certains vins blancs indigènes, en abandonnant la production en masse pour la production de choix, et par l'arrachage volontaire dans les vignobles mal situés et leur remplacement par d'autres cultures.

La Foire suisse d'échantillons est ouverte



Coup d'œil impressionnant sur la halle des machines.

Pas de prescriptions fédérales en matière fiscale

UN PROJET CONDAMNÉ

Les cantons et les grandes associations économiques viennent de recevoir du département fédéral des finances, un « avant-projet de loi fédérale sur la partie générale du droit fiscal de la Confédération », qui appelle de nombreux commentaires. Cela d'autant plus que le délai qui leur a été fixé pour répondre ne permet pas de le faire à tête reposée...

Cet avant-projet est le fruit de longues études auxquelles participent naturellement de nombreux « experts » sous la présidence d'un professeur distingué. Son texte comprend 128 articles et traite en particulier du champ d'application de la loi. Il s'agit, dans l'esprit de ses auteurs, de régler le droit fiscal dit formel (procédure de détermination de la créance fiscale, justice fiscale, exécution fiscale), de fixer les règles obligatoires pour l'interprétation des lois et de leur application, et d'établir des prescriptions qui doivent assurer « l'observation des principes de l'égalité des droits, d'une administration conforme à la loi, de la procédure d'office et du droit à être entendu ».

Examinons ce texte de plus près pour mieux comprendre sa véritable signification.

Le premier point qui nous paraît le plus important — et aussi le plus dangereux — est celui qui traite de l'imposition directe. Inspiré du droit fiscal allemand tel qu'il existait sous la République de Weimar, le projet en question tend à orienter le droit fiscal suisse dans un sens qui ne correspond nullement à nos propres traditions en cette matière. Il tend en particulier à consolider le principe même d'une imposition directe, ce qui est, pour le moins, très discuté. A elle seule, cette tendance se heurtera à des obstacles de taille...

On peut ensuite se demander si la Confédération a vraiment le droit d'édicter des prescriptions générales en matière fiscale, prescriptions que les cantons seraient contraints de suivre. La constitution ne lui accorde que le droit de prélever certains impôts, non celui d'édicter un code de droit fiscal. Il s'agit là, on le voit, d'une tendance dont on peut dire qu'elle est nettement et inutilement centralisatrice.

Du point de vue politique, on peut et on doit se demander si des mesures de ce genre ne doivent pas être évitées aussi longtemps que le problème de la réforme des finances fédérales ne sera pas résolu. C'est ce dernier problème qui doit être déterminant.

Comme on peut s'en douter, après ce que nous avons déjà dit, le projet

en question vise à renforcer encore les droits de l'Etat en diminuant d'autant la protection du contribuable. Ce projet se montre d'une sévérité étonnante à l'égard de ce dernier.

Enfin, innovation encore plus grave, il tend à lever le secret bancaire tel qu'il existe pour des banques privées en réservant ce privilège aux instituts bancaires publics et à certains fonctionnaires...

Fort heureusement, une opposition très puissante s'est révélée à l'occasion de la dernière conférence des directeurs cantonaux des finances, opposition devant laquelle ce projet paraît, d'ores et déjà, condamné.

A. D.

COUPS DE CISEAUX

La politique et la publicité

Dans la « Gazette de Lausanne », M. Pierre Béguin parle de l'annonce que le général Bradley (précédemment général de son métier, aujourd'hui dans les affaires), a voulu faire paraître dans des journaux suisses pour justifier la politique horlogère américaine. Deux journaux genevois avaient refusé cette annonce, ce qui provoqua la colère d'un confrère Yankee.

Si nous prétons aujourd'hui quelque attention à cette polémique, écrit la Gazette de Lausanne, c'est qu'elle nous donne l'occasion de préciser un état de fait beaucoup trop peu connu, à l'étranger comme chez nous : les journaux sont absolument libres d'accepter une annonce ou de la refuser.

En fait, les rédactions suisses exercent un contrôle strict sur toutes les annonces qui leur sont remises directement ou qui leur parviennent par l'entremise d'une agence. Ils écartent tout ce qui est contraire à la morale publique ou à l'ordre public. Ils ne donnent pas l'hospitalité à des polémiques injurieuses ou diffamatoires. Ils veulent à ce que la lutte commerciale se développe selon les règles de la bonne foi. A part quelques organes qui ont choisi — ce qui est leur droit strict — d'être politiquement neutres, ils refusent les textes publicitaires qui ne sont pas conformes à la ligne politique observée par la rédaction.

C'est très simplement une question de propriété. Il serait répugnant d'insérer des textes émanant de groupements exprimant des idées que l'on combat dans la partie rédactionnelle. Et c'est précisément parce qu'ils sont libres de choisir leur doctrine et leur ligne de conduite que les journaux sont libres également d'accepter ou de refuser les annonces qui leur sont proposées.

Ces quelques vérités sont bonnes à rappeler en Suisse également où avant les votations on a vu des comités politiques généralement occasionnels, faire preuve de curieuses prétentions à l'égard de la presse, aidés parfois par des confrères avides d'animer une pauvre querelle de boutique. Les journaux acceptent-ils les annonces de ces comités. Voilà qu'on leur demande de publier en plus des communications rédactionnelles, ou qu'on leur reproche d'avoir une opinion contraire ; les refusent-ils parce que la cause qu'on y défend est à l'opposé de celle du journal, on crie à une atteinte à la liberté de presse ! Et dans la fièvre électorale, on ne voit pas toujours l'absurde de ces prétentions.

Il y a à quelques années, feu le conseiller d'Etat vaudois Porchet avait imaginé une sorte de journal civique édité par l'Etat où les parties en présence auraient défendu côte à côte leur opinion. On plaisanta le projet qui aurait peut-être modifié les mœurs actuelles et qui tourna court. Et cependant, l'idée avait du bon.

BILLET BÂLOIS

Visite à... de drôles d'oiseaux

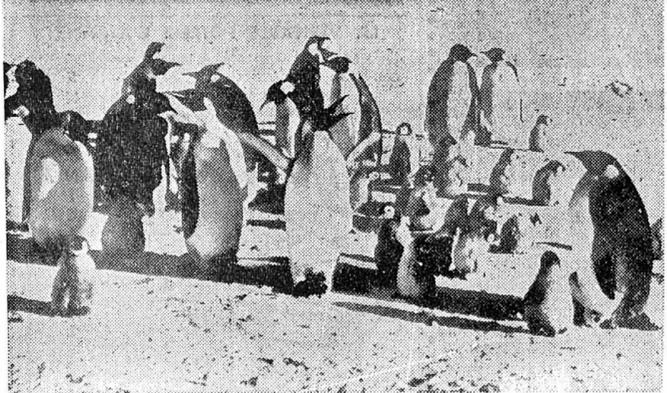
De notre correspondant de Bâle :

Rien n'est plus charmant que le zoo au printemps ; les lois de la nature égalaient les cages et les enclos, des petits, un peu partout, risquent des premiers pas souvent encore maladroitement, les hôtes tropicaux se chauffent aux premiers rayons du soleil retrouvé et les autruches commencent à pondre... Aussi l'« apéritif de presse » d'avril est-il

vre son chemin vers l'intestin. Quand la poche est pleine, elle vient retrouver sa progéniture et lui en restitue le contenu déjà digéré.

Physiciens allés

Après cette visite aux hôtes de l'antarctique et du grand sud, le second arrêt fut pour un couple d'oiseaux de la grosseur de nos poules, brun foncé avec un cou couleur de



Pingouins en liberté.

l'un des plus courus, les journalistes bâlois vont renouer connaissances avec leurs vieilles amies les bêtes.

Le pingouin royal, père dévoué

La première visite fut pour la famille des pingouins royaux, que le zoo bâlois vient d'acquérir à Edimbourg. Le clou de la famille, si je puis m'exprimer ainsi, est constitué par un jeune de moins d'un an, encore revêtu de sa fourrure enfantine qui le fait ressembler à un petit ours brun. Cette fourrure est si épaisse que son propriétaire ne peut suivre ses aînés dans l'eau. Souffrant du chaud, il se traîne paresseusement dans son enclos et il faudra bientôt le mettre dans un local réfrigéré quand la température augmentera. Dans quelques semaines, son épaisse fourrure tombera pour faire place à sa livrée d'adulte soigneusement imperméabilisée par la nature, dos d'abord brun, puis gris argent, ventre blanc comme neige et cravate jaune orangé.

Lorsque la mère pingouin a pondu son unique œuf annuel, le père le pousse du bec sur ses larges pattes et le recouvre de son ventre... puis il attend patiemment, sans manger et presque sans bouger, l'éclosion qui se produit après 46 à 50 jours. Lorsque le petit a brisé sa coquille, la mère reprend son rôle naturel et s'en va pêcher au-delà de la limite des glaces. Le poisson garnit son estomac, mais un dissipatif naturel l'empêche de poursui-

viande crue et un bout de cravate jaune : les dindons des buissons australiens.

Les dindons des buissons viennent, après deux ans de séjour à Bâle, de réserver une curieuse surprise à leur gardien. Un de ces derniers matins, celui-ci trouva leur enclos, vaste et gazonné, aussi propre que si le jardinier le plus minutieux l'avait nettoyyé à la loupe. Dans un coin, feuilles et brindilles formaient un tas régulier d'un mètre environ de haut sur deux mètres de large, entremêlé de terre et d'herbe fraîche.

La clef de l'énigme fut vite trouvée : les dindons des buissons s'approprient à pondre. Dès que l'intérieur du tas aura atteint une température de 30 à 35° C, grâce à la fermentation, la femelle creusera un trou et y déposera ses œufs, habituellement au nombre d'une bonne vingtaine. Puis elle vaquera à ses occupations, se contentant de venir contrôler quotidiennement la température de sa « couveuse ».

L'attente durera de 9 à 13 semaines et les petits, sauf imprévu, quitteront leur tas bien tempéré pour mener aussitôt une vie indépendante.

Exception faite d'un cas semblable qui se produisit au zoo de Berlin, il y a une trentaine d'années, il semble bien que les dindons des buissons ne se soient encore jamais décidés à multiplier en Europe.

Et cela sera une attraction de plus pour le jardin zoologique de Bâle pendant la Foire suisse d'échantillons.

L.

La moutarde
Thomy est
célèbre dans
24 pays
du monde

La rouge = moutarde piquante
La bleue = moutarde plus douce

Thomy

Foire Suisse d'échantillons - Bâle

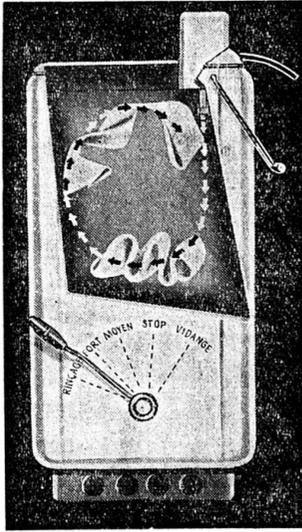
Halles : 13 - 18 Stands : 4653 - 6061

Démonstration de la machine à laver



Capacité de la machine : **3 kg. de linge sec**

Aucune pièce mécanique en mouvement dans la cuve
Aucun risque de détérioration du linge



Un seul levier

commande toutes les opérations
lavage - rinçage - vidange

Puissance et vitesse de lavage
réglables

Chauffage au gaz ou à l'électricité
permettant

de porter l'eau à ébullition
Puissance : 1,2 - 2 ou 3 kW.

Montée sur roulettes,
elle se déplace sans effort

Prix avec pompe et calandre

à partir de **Fr. 650.-**

Usines **JEAN GALLAY S. A.**

Chemin Frank-Thomas
GENÈVE

Représentant général :

«INTERTHERM» S. A.

ZURICH

Cabriolet

A vendre « Peugeot », carrosserie spéciale, sport, 10 CV, double carburateur, boîte « Cotal », en parfait état de marche. Adresser offres écrites à X. B. 822 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre cuisinière à gaz moderne, trois feux, un four, ainsi que batterie de cuisine. G. Perret, Orée 9, Neuchâtel.

A VENDRE

une cuisinière électrique deux plaques, avec four et table, marque « Le Réve »; une table de cuisine, quatre tabourets; une armoire et une commode roses, convenant pour chambre d'enfant, le tout en très bon état. S'adresser : Draizes 73, rez-de-chaussée à droite, mercredi après-midi ou le soir, entre 19 et 20 heures.

Simca Aronde

modèle 1962, à vendre par particulier. Tél. (038) 5 21 92.

Underwood 150

quelle bonne machine



Jusqu'à **Fr. 5000.-**

pour le financement de vos meubles
Demandez des renseignements avant votre achat
Möbel-Darlehens AG
Olten 317

A vendre moto

« Royal Enfield » 500 19,000 km., 1951, belle occasion; on échangerait contre scooter. — H. Kneuss, Rocher 4, après 18 h. 30.

Droit comme un I

vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. Depuis Fr. 15.50, suivant l'âge. Envoi à choix. R. MICHEL, Mercerie 3, LAUSANNE.

A vendre belles

pommes de terre

« Bintje » et « Bona », chez Alphonse Béguin, Montmollin.

« OPEL »

Olympia, en parfait état, 22,000 km., à vendre. Tél. 5 70 60.

A vendre tourne-disques dans joli tiroir. Prix : 45 fr. Tél. 5 61 90.

BALANCE DE MAGASIN

automatique, ainsi qu'un moteur neuf, 1/2 CV, à vendre. Mme Schenk, rue Louis-Favre 11, Neuchâtel.

FOIN

pressé HD. Tél. 6 30 24.

Pousse-pousse

-poussette blanc, en parfait état, à vendre. — S'adresser : Rocher 4, rez-de-chaussée, à droite.

Même si, d'une loge d'honneur, vous assistez à un match de coupe...



toujours avec **ESCO** prêt-à-porter de **ELITE** VETEMENTS-SA NEUCHÂTEL

N'importe quoi, n'importe où. **UHU** colle vraiment tout!



Le succès de la saison...

Nos COSTUMES TAILLEURS



Vous trouverez à notre rayon un choix incomparable des plus récentes créations coupées dans de magnifiques pure laine uni et fantaisie

depuis

159.-

Et pour accompagner votre costume

NOS BLOUSES

des célèbres marques

SCHERRER, SAMODE, DUBARRY, etc.

Savoie-Petitpierre s.a.

A vendre

pousse-pousse - poussette

en parfait état. S'adresser Seyon 38, 3me étage.

« Peugeot » 203

7 CV, 1954, belle occasion, modèle de luxe ayant peu roulé, à vendre faute d'emploi. Taxes et assurance payées. Fr. 5900.-.

Garage du Littoral

Agence « Peugeot » NEUCHÂTEL

A vendre

cuisinière

à gaz, émaillée, quatre feux, un four. Trelle 4, 2me étage.

SERVICES DE TABLE

100 gr., argentés, livrés directement par la fabrique. — (Paiements par acomptes). Par exemple, service de 72 pièces = 275 fr., franco de port et de douane. Catalogue gratuit. Fabrique de couverts A. Pasch et Co, Solingen No 16, Allemagne.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

X

Du plus modeste au plus fin, le bon TAPIS s'achète chez E. GANS-RUEDIN Grand'Rue 2

nous pouvons vous offrir dès aujourd'hui le merveilleux slip

HELANCA

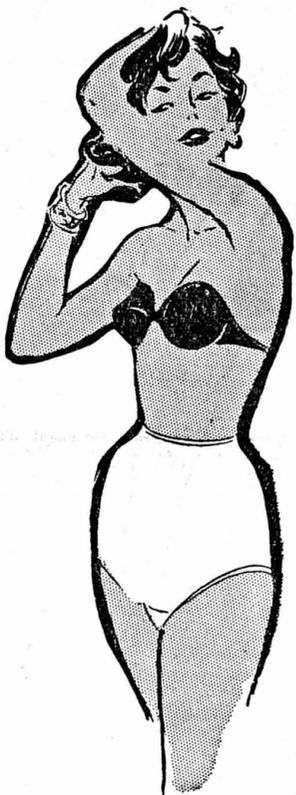
FANTASTIQUE ELASTIQUE INUSABLE

à un prix vraiment avantageux

SLIP HELANCA

BLANC ROSE CIEL JAUNE NOIR ROUGE Une seule taille

5⁹⁰



un coup de Téléphone

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

THIEL maitre teinturier 5 17 51	René Schenk VÉLOS-MOTOS-SPORTS vous offre le vélomoteur N.S.U. QUICKLY le plus vendu en Suisse et à l'étranger en 1954 Chavaannes 7 et 15 5 44 52	Appareillage Ferblanterie F. Gross & Fils Installations sanitaires COQ-D'INDE 24 Tél. 5 20 56	Nettoyages Ponçage, imprégnation et glacage de parquets Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements Tél. 5 60 50 R. BONZON Cassardes 18
Charpenterie Menuiserie Decoppet frères Evoles 49 - Neuchâtel Tél. 5 12 67	Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise L. Pomey Radio-Mélody Neuchâtel Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION	VUILLEMIN HENRI COUVREUR Successeur de Vuillemin et Cie J.-J.-Lallemand 1 Tél. 5 23 77	ÉLECTRICITÉ 5 18 36 Saint-Honoré 5
VÉLOS neufs et d'occasion Tous prix M. BORNAND Poteaux 4 - Tél. 5 16 17	Serrurerie Carl Donner & Fils Tous travaux de serrurerie et réparations Volets à rouleaux, sangle, corde Bellevaux 8 5 31 23	AUTO-ÉCOLE THÉORIE ET PRATIQUE A. ENGGIST Tél. 7 53 12	Le bon café chez le spécialiste A. Herisberger-Lüscher ROTISSERIE MODERNE ÉPICERIE FINE Tél. 5 12 58 Faubourg de l'Hôpital 17
« CIGHELIO » Héliographie - Photocopie : Reproductions de plans, Multicopie - Zincographie : documents, etc. Moullins 31 - Tél. 5 22 93			
Désinfections après maladies contagieuses ou décès - Désinsectisation Destruction de tous parasites de l'homme et de l'habitation : poux - puces - punaises - cafards - mouches - moustiques - mites - etc., par le spécialiste LABORATOIRE AQUILON Prêbareau 3 - Tél. 5 49 82 (le matin) - Neuchâtel			

RÉALITÉS...

ce que femme désire: paraître à son avantage tout en étant à l'aise!

Le secret d'un corps harmonieux...

... les soutien-gorge B 186 gâmes G 1951 corsets

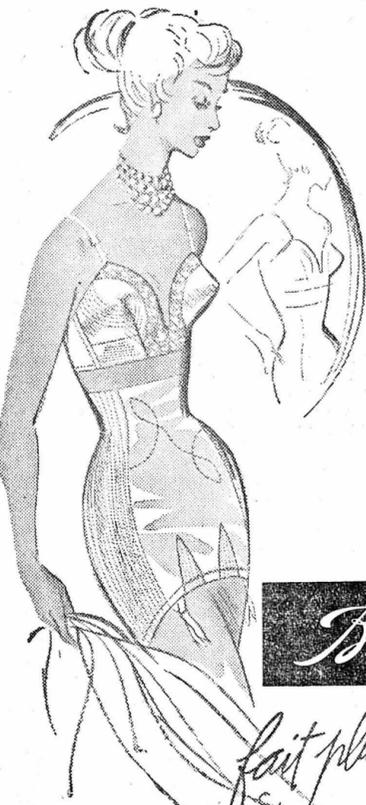
BECO

Idealisent vos formes sous le signe de l'élégance et de la qualité

Nos soutien-gorge séparant bien la poitrine sont appréciés pour leur très profond décolleté

Finement tissées nos gâmes assurent un bon maintien

Taille spécialement travaillée



Beco

fait plus jeune!

En vente dans les bonnes maisons de la branche

Manufacture de corsets depuis 1890 - M. Biedermann & Cie S.A., Zurich

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot Neuchâtel
GROSSESSE Ceintures spéciales
dans tous genres avec sanglé dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5% S. E. N. J.

Une machine douce et rapide

Underwood 150

Tél. 5 70 90 Hôpital 2

CHAUSSURES
CENDRILLON
6, RUE DE LA TREILLE



vernis noir talon Louis XV 6 cm.

31.30



dalm noir nouveau talon 4 1/2 cm.

29.30



dalm noir ou cuir miel talon Louis XV 6 1/2 cm.

41.80

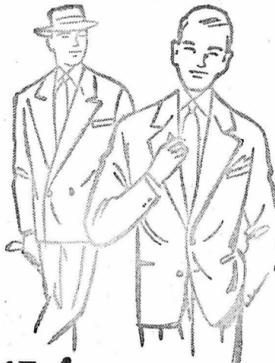


boxcalf cognac talon Louis XV 7 cm.

44.80

TIMBRES - RISTOURNE :

TIMBRES - RISTOURNE !



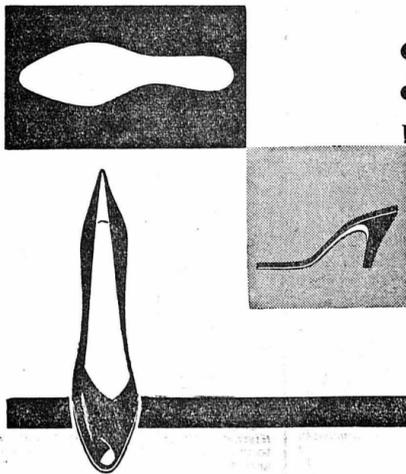
L'élégance dépend de la démarche

La grâce d'une démarche légère se communique à chaque mouvement et influence le maintien tout entier. - Qui donc resterait indifférent à pareille élégance naturelle?

Une démarche aussi légère, aussi gracieuse n'est possible que sur des semelles de cuir

La semelle de cuir est à la fois élastique et ferme, elle prend la forme de la voûte du pied et le soutient de façon efficace. Grâce à cet appui solide, le libre jeu des muscles, tendons et ligaments est assuré. Voilà pourquoi les semelles de cuir favorisent une démarche aisée.

Quel plaisir d'évoluer avec pareille élégance!



Marcher sur des semelles de cuir est un agrément

Le pied peut respirer. Et c'est une nécessité absolue pour sa santé. Tout ce qui vit doit avoir de l'air. Seule la semelle de cuir, grâce à ses innombrables pores, permet au pied de respirer, elle seule procure ce bien-être qui rayonnera sur toute votre personne. Outre l'élégance, c'est aussi le souci de votre santé qui vous invitera à choisir des chaussures à semelle de cuir.

Qu'en dit la mode?

Plus que jamais, elle met l'accent sur la légèreté et la grâce et nos modélistes se laissent bien volontiers influencer par cette tendance; les semelles de cuir flexibles et légères leur permettent de créer des modèles ravissants. - La chaussure élégante exige que la semelle et la tige forment un tout harmonieux. Quoi de plus indiqué, alors, que la semelle de cuir aux avantages multiples?

Demandez à votre marchand de chaussures la brochure documentaire sur les semelles de cuir.

Vos prochaines chaussures seront donc des chaussures à semelles de cuir!

LES LUNETTES SOLAIRES

qui protègent efficacement vos yeux, ne s'achètent pas n'importe où!

Seul l'opticien qualifié est à même de vous conseiller judicieusement. Lui seul peut adapter vos lunettes impeccablement, et c'est encore lui qui, grâce à ses connaissances et à ses installations fera vos réparations au mieux et au meilleur prix.

Les opticiens de Neuchâtel:
A. HIMMELREICH
M. LUTHER
V. RABUS
REYMOND & COMMINOT.

SI avantageux

TISSU AMEUBLEMENT

pur coton, uni, pour tentures ou meuble. Se fait en vert, vieux rose, crème, rouille et rouge, largeur 120 cm.

Le mètre seulement **4.90**

La qualité au bon prix

Voyez notre vitrine rue du Trésor

AU LOUVRE



Des cheveux soyeux

Le shampooing concentré Franco-Suisse

combat efficacement les cheveux gras. Doux et délicat - convient aussi aux épidermes les plus sensibles.
Grand tube Fr. 2.75 Petit tube Fr. .65

Vos cheveux ont besoin de ce shampooing



Des cheveux sans pellicules

Concentré de pétrole à base d'orties Franco-Suisse

La seule lotion pour les cheveux offrant une garantie absolue contre la chute des cheveux et les pellicules opiniâtres.
Grand flacon Fr. 6.70 Petit flacon Fr. 5.-

Succès ou argent remboursé



Une coiffure irréprochable

BEL-FIX Franco-Suisse

Le nouveau fixatif pour les cheveux aux 3 grands avantages
Tube Fr. 2.30

L'élixir de vie de vos cheveux

En vente dans toutes les maisons de la branche
Engros: Schaad & Cie SA, Paris/Bâle

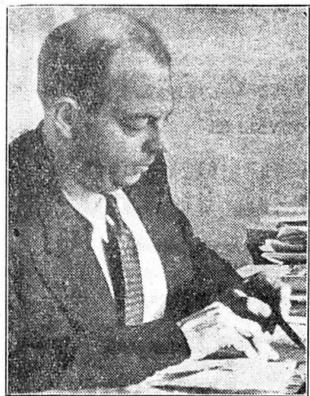
LES ARTS et LES LETTRES

SAINT-EXUPÉRY EST TOUJOURS VIVANT

Un ensemble de circonstances fait actuellement prononcer souvent le nom de Saint-Exupéry dont on commémorait, il y a quelques mois, le dixième anniversaire de la mort. On vient de décerner (à l'écrivain Laurence Duparc) le prix fondé en son honneur et d'autre part le cinéaste Pierre Billon prépare un prochain film « Igor », sur un sujet conçu par Saint-Exupéry.

Un héros, mais un écrivain

Il est bon qu'ainsi soit prorogé le souvenir « littéraire » de l'aviateur, car si dans le monde des lettres on



L'écrivain à sa table de travail.

sait quel grand écrivain il fut, la majorité du public a évidemment tendance, en notre époque sportive et militante à donner la prédominance au héros sur la littérature, puisqu'il faut toujours, quand un homme a de hauts faits, qu'une des deux se célèbre avant au détriment de l'autre.

Dans les temps futurs, il prendra certainement sa place au rang des maîtres. Il faut remonter jusqu'à Léonard de Vinci et à Pascal pour rencontrer en un être une telle jonction de facultés qu'une seule eût suffi à immortaliser.

Quinze ans et plus nous séparant de la divulgation de ses œuvres et si nous ouvrons les unes et les autres, nous éprouvons la même stupeur admirative que si nous venions d'en avoir la révélation.

Un réalisme de l'âme

Sa gloire ce n'est pas malgré lui, mais ce n'est pas non plus en réponse à son désir qu'il la obtenue. Rien de plus réaliste que les vœux de ce grand idéaliste — car il y a une activité réaliste qui prend son essor dans les profondeurs de l'âme. Ce qu'il souhaitait avant tout d'hier et de demain, c'est que les hommes servissent l'humanité en servant leur pays, et c'est dans cette servitude seule qu'il mettait la grandeur de l'homme.

Saint-Exupéry et Vigny

Le rapprochement de ces deux mots : « grandeur » et « servitude »,

évoque tout de suite l'auteur de « Grandeur et servitude militaires », son devancier — son devancier du moins dans le climat moral créé (puisque Alfred de Vigny n'a pas, lui, passé par les héroïques aventures). L'un ayant surtout imaginé la beauté de l'action héroïque, et l'autre l'avant vécu, tous deux se rejoignent dans l'évocation de cette action. Tous deux sont des entraîneurs de courage. Tous deux font certes au rêve une large part de leur être ; mais font de l'action la sœur du rêve et considèrent le rêve stérile comme un dissolvant de l'énergie humaine.

Je crois cependant que si, dans le parallélisme littéraire et moral où nous plaçons les deux écrivains, il fallait avoir une préférence, c'est Saint-Exupéry qui devait l'emporter — et par l'altitude de sa pensée et par celle de son verbe.

Grandeur et servitude

L'idéalisme d'abord. Celui de Saint-Exupéry est plus totalement dématérialisé, plus imprégné de christianisme. (Je prend le mot dans son sens large, sans songer à ce que la vie de l'un et de l'autre a pu avoir effectivement d'adhérant ou non aux rites et dogmes chrétiens.)

Chez Vigny, l'enseignement platonicien s'unifiait aux doctrines stoïciennes pour réclamer de l'âme des hommes ce qu'il en peut surgir de plus noble et de plus pur. Mais l'évangile n'avait pas assez pénétré et sublimé sa pensée pour que cet enseignement se transfigurât à la lumière divine. Vigny magnifie la condition humaine ; il ne la transcende pas. C'est au nom de notre valeur d'hommes qu'il nous enjoint d'aller, en beauté, à l'extrême de ce dont nous avons le pouvoir ; ce qu'il veut, c'est nous rendre conscients et fiers de notre être ; et par là il ne fait pas déborder ses vœux du terrestre et du limité.

Il nous assigne un grand devenir, mais, prévoyant pour lui les récompenses de la conscience en règle et de l'orgueil satisfait, ne s'élève pas jusqu'à l'effacement sublime. S'il louange le loup « qui meurt sans un cri », le marin qui dans le péril pense à jeter à la mer une bouteille où sont consignées des observations scientifiques efficaces, le poète qui s'immole à son idéal, il les prend pour exemples du pouvoir que l'homme a de dominer ses instincts, mais ne fait pas intervenir dans les mobiles le désintéressement absolu, et l'esprit de charité enfin qui les transfigure-raient.

Les héros de Saint-Exupéry s'effacent à tel point, dans la totalité hu-

maine qu'il cessent même d'apercevoir et de sentir leur « moi ».

Atteindre Dieu par le salut de ses frères

Point d'autre mobile, chez ces inébranlables héros de l'énergie humaine, point d'autre objectif que ceux du secours à apporter au pays en danger, que le désir d'améliorer le sort de « tous ». La grandeur que Saint-Exupéry trouve à la servitude, tient exclusivement à l'efficacité fraternelle de cette servitude. Il ne désire pour récompense, ou plutôt il n'a pour but que la joie d'obtenir ne fut-ce qu'une parcelle de plus de bonheur pour les hommes. Dieu, qu'il le nomme ou non, transparaît dans le filigrane de chacune de ses pages. Il travaille au salut de ses frères, leur laissant à leur gré situer ce salut sur terre ou au-delà, ou unifier en une image de sérénité totale les deux acceptions du mot.

Le style des plus grands

Et l'écrivain a trouvé un verbe assez riche et assez simple pour épou-

ser toutes les nuances de sa pensée, et en même temps ayant par lui-même assez de beauté, pour s'élever au style des plus grands. Qu'on en juge par cette trop courte citation qui suffirait à hausser l'auteur à tous les sommets : ceux du verbe et ceux de l'âme.

J'ai connu un jeune suicidé. Je ne sais à quel chagrin d'amour ou à quelle tentation littéraire il avait cédé. Il avait habillé ses mains de gants blancs ; et, devant un miroir, s'était tranché les veines. Je me souviens d'avoir ressenti, devant cette triste parade, une impression non de noblesse, mais de dégoût. Etre homme, au contraire, c'est être responsable. C'est connaître la honte en face d'une misère qui ne semble pas dépendre de soi. C'est sentir en posant sa pierre que l'on contribue à bâtir le monde.

C'est en de telles lignes que le génie et l'âme de l'homme atteignent au plus haut de leur expression.

Jean MANEGAT.



Le dernier portrait de Saint-Exupéry

(Photographie du Service cinéma de l'armée française A/6678)

VIENT DE PARAÎTRE...

« LE CHEVAL DE BOIS »

par Eric Williams

(Ed. Gérard et Co, Verviers)

Eric Williams, l'auteur et le héros de cette évasion, la plus célèbre sans doute de la dernière guerre, faisait partie d'une escadrille de bombardiers de la R.A.F., lorsqu'il fut abattu au-dessus de l'Allemagne et fait prisonnier. Interné au « Stalag Luft III » en Silésie, il s'en échappa avec deux de ses camarades, au cours d'une évasion qui enthousiasma le camp et devint un modèle. S'inspirant de la légende du cheval de Troie, et sous prétexte de gymnastique, les trois hommes fabriquèrent un cheval d'arçon qui, dans ses flancs, cachait deux des leurs chargés de creuser un souterrain. Dès sa parution en 1949, cette histoire passionnante comme un reportage à cause de son authenticité, connut un immense succès.

« POURSUITE SUR MER »

par Andrew Geer

(Ed. Gérard et Co, Verviers)

En septembre 1939, quelques heures avant la déclaration de la guerre, un cargo allemand s'éloignait en toute hâte des côtes de l'Australie. Il avait ordre de regagner l'Allemagne à tout prix et d'y ramener une jeune espionne, Elsa Schwegge, menacée par le contre-espionnage anglais. Mais bientôt toute la flotte alliée est alertée et le cargo est pris en chasse. Alors, la poursuite commence, tragique et mouvementée ; sans cesse, les péripéties s'accumulent.

Seule femme parmi ces hommes rudes que la mort guette, Elsa trouve auprès d'un lieutenant l'appui dont elle a besoin en même temps que l'amour le plus passionné.

« LE SULTAN DE JARAWAK »

par Henri Vernes

(Ed. Gérard et Co, Verviers)

Un soir, devant un cercle d'amis, le docteur Léman raconte une étrange histoire. A Paris même, une femme est en train de mourir d'une mystérieuse maladie, tandis qu'à des milliers de kilomètres de là, dans l'île de Jarawak, un sultan ambitieux et cruel garde une perle rose dont la possession pourrait peut-être arracher la maladie au trépas.

Quand le docteur a terminé son récit, une voix demande, dans l'assemblée : « Où se trouve exactement cette île de Jarawak ? » Cette voix est celle de Bob

Morane, et sa question sera le point de départ d'une aventure à la fois farouche et humaine, au cours de laquelle, luttant contre le terrible sultan, Timour Bulloc, Morane n'aura qu'une pensée : ramener à Paris cette perle rose.

GRAPHOLOGIE ET PHYSIOLOGIE DE L'ÉCRITURE

par le Dr H. Callewert

La plupart des civilisés écrivent ; beaucoup fort mal ; certains au point de ne pas pouvoir se relire. Les pédagogues s'en sont occupés ; les humoristes aussi, les médecins, non. Si bien que restait posée la question : Où est le trouble ? Dans la pratique ? Dans la motilité ? Ou bien seulement dans une mauvaise technique ?

Le docteur H. Callewert s'est avisé de cette carence. Il a osé entreprendre d'y pallier. Et c'est de cela qu'il doit d'abord être loué : D'avoir su regarder le problème avec des yeux neufs ; de s'être patiemment attaché à défricher le terrain qui avait été négligé par ses prédécesseurs. Il doit être également d'avoir exposé ses recherches avec simplicité et clarté.

REVUE INTERNATIONALE DE CRIMINOLOGIE ET DE POLICE TECHNIQUE

Publiée à Genève

La première livraison annuelle de cette revue constitue un numéro particulièrement intéressant. Des questions de délinquance juvénile sont examinées par M. Pinatel, secrétaire général de la Société internationale de criminologie, le Dr Blanc et le directeur Bertrand ; les problèmes juridiques posés par la prise de sang aux automobilistes sont évoqués par le professeur François Clerc, tandis que Me Eckenstein nous parle des prisons japonaises. De récents événements ont mis la police belge au premier plan de l'actualité ; le Lt. col. Urban Thiel expose en détail l'organisation de la gendarmerie en Belgique. Une nouvelle technique de police scientifique est attentivement étudiée par M. Frel, directeur du service de police scientifique de la police de Zurich.

Dans ce numéro nous trouvons également, outre une importante chronique de bibliographie, une étude de R. P. Vernet sur le problème de la peine de mort et le texte d'une émouvante conférence faite par M. Savary, juge informateur à Vevey, à l'Institut suisse de police sur les responsabilités du juge.

Dans la partie variétés, toujours aussi vivante, l'assassinat du roi Alexandre Ier à Marseille, est décrit par M. Guibbal, qui avait effectué à l'époque une part importante de l'enquête de police. MM. Berger et Maier nous permettent de suivre l'évolution moderne de la littérature policière ; leur chronique fait autorité dans ce domaine.

LE COUPLE A L'ÂGE CRITIQUE

par la doctoresse M. C. Stopes

Traduit de l'anglais

par Eve Paul-Marguerite

Éditions Victor Attinger, Neuchâtel

Les livres de la doctoresse Stopes doivent être largement répandus. Écrits dans un esprit sain et rigoureusement scientifique, ils peuvent être lus par chacun et contribuent au bonheur du foyer.

Dans « Le couple à l'âge critique » qui est édité en français aujourd'hui, l'auteur s'adresse à tous ceux qui atteignent la maturité, époque où ce qu'on appelle l'âge critique est, plus que tout autre

susceptible de causer des malentendus dans le mariage, lorsque les époux sont mal orientés.

D'innombrables femmes ont souffert misérablement à la seule anticipation de cette période de leur vie. En lisant ce livre, elles apprendront à éviter les troubles qu'elles appréhendent et ceux que leur crainte engendre.

Mais l'âge critique se manifeste chez les hommes également et rares sont les auteurs qui se sont penchés sur ce problème. Il est étudié ici avec pertinence et les vues nouvelles et originales de la doctoresse Stopes seront une révélation pour beaucoup.

RETZ ET SON TEMPS

par J. Castelnau

Éditions Tallandier

Un agitateur né, un « audacieux », tel est ce Paul de Gond, cardinal de Retz qui passera sa vie à intriguer. Voulez-vous le savoir ? Le précédent du grand Richelieu pouvait tenter un ambitieux de cette classe. Il représente cette ferme génération trop longtemps comprimée par l'absolutisme du cardinal-ministre, qui, sous la régence d'Anne d'Autriche, se signala par la hardiesse de ses actions, la liberté de sa pensée et de son langage.

L'auteur s'est efforcé de présenter le personnage dans son temps et avec son temps il a voulu être « vivant » et faire, pour ainsi dire, de chacun de ses lecteurs, un contemporain de son héros.

LA GARDE DE LA MAISON

par Henri Bordeaux

(Éditions Pion)

Dans le premier volume de cette *Histoire d'une vie*, « Paris aller et retour », Henry Bordeaux retracait son arrivée à Paris, ses débuts littéraires et son départ, rappelé par la mort de son père en acceptant ses charges familiales et en occupant sa place au bureau de Thonon et à la mairie de la petite commune de leur domaine familial.

Ce second volume, « La garde de la maison », est d'abord le récit d'une existence partagée entre la profession d'avocat, l'appel irrésistible d'une vocation littéraire et les intrigues romanesques dont les héroïnes stylisées reparleront dans les romans de la maturité.

Histoire d'un homme, d'une carrière, ou plutôt de deux carrières, d'une génération, ses souvenirs ont le charme, le naturel, la diversité de la conversation.

« L'INSTITUTION CHRÉTIENNE DE JEAN CALVIN »

(Ed. Labor et Fides, Genève)

La dernière édition de l'Institution chrétienne de Jean Calvin, texte complet d'après l'édition française de 1560, remonte à 1888. Voici donc soixante-sept années que le texte français de

LA SCIENCE FRANÇAISE EN DEUIL

UN DES PLUS GRANDS ANTHROPOLOGUES ACTUELS EST MORT À NEW-YORK

Le R.P. Theilhard de Chardin, un des plus grands préhistoriens du monde et un théologien aux théories originales et même audacieuses est mort le jour de Pâques, à New-York, terrassé par une embolie, comme il sortait de chez lui. Il avait 74 ans, étant né le 1er mai 1881.

Entré dans la Compagnie de Jésus en 1899, il fut ordonné prêtre en 1918, docteur ès sciences en 1922, professeur de géologie à l'Institut catholique de Paris de 1922 à 1928, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique depuis 1947, il avait été élu à l'Académie des sciences en 1950 et résidait à New-York depuis 1951 ; il y faisait des recherches d'anthropologie au Muséum.

L'éveil d'une vocation

Rien d'abord ne fit prévoir que ce jeune géologue s'élèverait au-dessus de la catégorie des « amateurs », et cela en dépit de ses premières trouvailles : d'abord dans les roches éruptives de Jersey, ensuite dans les calcaires du Mokattam, au Caire, enfin dans les argiles wealdiennes du Sussex. Mais, à partir de 1912, une série d'événements inattendus viennent l'aider, notamment un séjour de deux ans au laboratoire de paléontologie du Muséum de Paris où le maître Marcelin Boule est en train d'étudier le fameux homme de la Chapelle-aux-Saints.

A la recherche du berceau de l'humanité

En 1923, il est invité à aller rejoindre en Chine le père Emile Li-

cent, qui explore le bassin du fleuve Jaune. C'est l'époque de ses travaux les plus importants. Il parcourt la Chine et l'Asie centrale et participe à la « Croisière jaune » (expédition Haardt-Citroën, 1931-1932). A cette époque, il est nommé conseiller du service géologique de Chine ; et c'est à ce titre qu'il participe directement en 1933, à la découverte du « Sinanthrope », que l'on tint longtemps pour le crâne humain le plus ancien. Ce furent alors des discussions à perte de vue et dont on emplirait une bibliothèque. Pendant une quinzaine d'années, le R.P. Theilhard de Chardin se consacra tout entier aux multiples incidences de cette découverte.

Mais s'il était passionné, il était tout le contraire d'un esprit systématique et ses derniers travaux l'avaient éloigné de ces régions : Chine, Inde, Birmanie, Java, où il ne cessait de voyager, pour le conduire en Afrique du Sud, où il lui semblait finalement que l'on avait le plus de chances de situer le berceau initial de l'humanité. Son dernier article, paru dans la « Revue des questions scientifiques », est intitulé « L'Afrique et les origines humaines ».

Un théologien aussi

Il s'intéressait également beaucoup à l'astrophysique, mais aucune de ces études profanes ne lui avait fait négliger la théologie : il avait réussi, en plusieurs volumes de haute pensée, à réaliser une synthèse de l'évolutionnisme et du christianisme qui n'avait pas été sans effrayer certains hauts dignitaires de l'Eglise romaine.

Écritures d'enfants

par Suzanne Delachaux

C'est la première fois qu'en Suisse romande paraît un livre sur les écritures d'enfants (1). Jusqu'à présent, des écritures de ce genre avaient été étudiées dans des séances de la Société de graphologie de Neuchâtel ; des conférences privées ou publiques en avaient fait l'objet.

Ce sujet est difficile, délicat : l'enfant n'est pas un adulte en miniature, il a sa manière de penser, de sentir bien à lui, des réactions originales au-

tant qu'inattendues. Parfois, nous le jugeons hâtivement, et nous raisonnons omniscient, et nous froissons peut-être pour toujours sa sensibilité toute fraîche, spontanée et confiante. La graphologie qui se penche sur une écriture enfantine doit pouvoir en quelque sorte s'identifier à l'enfant pour le mieux saisir avec tout le tact, la bonté d'âme indispensables. On sent de façon évidente que Mlle Delachaux aime l'enfant ; sa fine sensibilité, son sens psychologique, sa conscience professionnelle la désignent tout spécialement à cette étude. Les exemples qu'elle présente sont typiques, des écritures d'enfants qui ont souffert de la guerre, de privations, de bombardements et qui sont « marqués » pour toujours ; le cas aussi de ce petit HENRI qui a souffert bien davantage encore de la mésestimation de ses parents. D'une manière générale, on est frappé du désarroi des enfants quand le foyer n'est pas harmonieux. Souvent, les parents, obnubilés par leur egoïsme, ne perçoivent pas leurs chocs affectifs, mais l'écriture, pareille à un sismographe, les enregistre avec précision.

Il y a encore dans ce livre des exemples charmants : le cas de cette petite CHRISTIANE, si intelligente et imaginative, qui s'identifie à de grandes personnes (soit l'épicière ou son institutrice) et qui modifie inconsciemment son écriture, de façon frappante, chaque fois qu'elle « joue », son personnage. De cette petite ANNE, jeune écossaise déjà, qui cherche à redevenir la petite de quatre à cinq ans, pour être mieux aimée, cajolée par sa mère et se met à lui écrire, non pas selon ses connaissances scolaires mais en gribouillis révélateur !

Mlle Delachaux attire aussi notre attention sur l'époque pubertaire, sur les traits caractéristiques de cet âge et les modifications qu'ils impriment au graphisme. Lisant ces lignes, certains parents, mieux informés à l'égard de leurs adolescents aux attitudes non conformistes, verront leur susceptibilité moins alertée et leur patience accrue.

Le livre débute par quatre études vivantes des tempéraments : l'enfant lymphatique, sanguin, nerveux et bilieux. Au travers de ces portraits bien dessinés, que de conseils judicieux pour les jeunes parents !

Par son livre, Mlle Delachaux contribue aux efforts des éducateurs et des psychologues pour une meilleure compréhension de la tâche éducative et fait un apport intéressant à la graphologie, science d'observation et d'expérimentation.

S. F.-T.

(1) Écritures d'enfants, Suzanne Delachaux, Ed. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris.

CARNET DU JOUR

Cinéma

Rez: 15 h. et 20 h. 30, Capitaine Ardant.
Studio: 15 h., Peter Pan. 20 h. 30, Madame Du Barry.
Apollo: 15 h. et 20 h. 30, L'envers du Paradis.
Palace: 15 h. et 20 h. 30, La fille de Mata-Hari.
Théâtre: 20 h. 30, La prisonnière du Ku-Klux-Klan.

Éditions

DELACHAUX & NIESTLÉ
NEUCHÂTEL ET PARIS

Vient de paraître :

Écritures d'enfants

Tempéraments - Problèmes affectifs

par

Suzanne DELACHAUX

graphologue

Un volume in-8. Prix : Fr. 7.50

4 GRANDES ŒUVRES
interprétées par
4 GRANDS ARTISTES

Star Dust avec
GUY LAFITTE
Night in Tunisia avec
BUDDY BANKS
O'Man River avec
ALBERT NICHOLAS
Avalon avec
MARY-LOU WILLIAMS

est à vous pour 5 fr.

vous participez en même temps à UNE ŒUVRE D'INTÉRÊT NATIONAL

Sur ces 5 francs, nous nous engageons à remettre 1 franc aux Jeunes Musicales Suisses pour envoyer un délégué au Congrès International des Jeunes Musicales du Monde à Montréal. En commandant ce disque à un prix très bon marché vous permettez en même temps à la Suisse d'être représentée au Congrès de Montréal.

Profitez tout de suite de l'offre tout à fait exceptionnelle du Club Européen du Disque. Nous ne pourrions la maintenir indéfiniment : ne laissez pas passer l'occasion. C'est pour vous faire connaître le rendu musical extraordinaire de ses enregistrements que le Club Européen du Disque vous offre "Jazz-Tempos" à un prix très avantageux.

Vous pouvez vous procurer "Jazz-Tempos" à l'adresse suivante :

NEUCHÂTEL : Librairie Raymond, 9, St-Honoré.

ou le recevoir directement par poste, port et emballage notre charge, en adressant le bon ci-dessous au Club Européen du Disque, Zurich 124

BON CLUB EUROPÉEN DU DISQUE

Messieurs,
S. 10 Veuillez m'envoyer "Jazz-Tempos" par poste, frais de port à la charge du Club, au prix de Fr. 5.-, que je vous règle :

a) par remboursement que je vous paierai à l'arrivée.
b) par virement à votre compte de chèques postaux VIII/27212 (Rayer les mentions inutiles)

Nom _____
Adresse _____

En achetant des pâtes dites toujours, c'est Sangal que je veux, c'est plus sûr!

Sangal

PÂTES AUX ŒUFS FRAIS

Commencez pour vos enfants une prévoyance bon marché avec la police-vie de la PAX



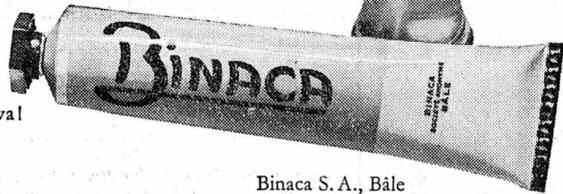
Binaca mérite lui aussi un compliment

Et pourquoi?... Le sourire de cette ravissante jeune femme a un charme tout printanier. Cette bouche fraîche et rieuse, ces lèvres écarlates s'entr'ouvrant sur une rangée de dents d'une blancheur immaculée, à l'éclat fascinant, pareil à celui des perles... C'est cela qui attire! C'est cela qui plaît!

Une bouche si fraîche, des dents si belles, le saviez-vous, voilà qui indique souvent que l'on recourt au Binaca. Deux fois par jour Binaca, la pâte dentifrice qui nettoie activement et qui conserve aux dents leur santé, parce qu'elle renferme du sulfo-ricinoléate.



Binaca rose, aussi en tubes géants.
Binaca vert, à la chlorophylle.
Essence Binaca, rafraîchit délicieusement.



Avec des chèques-images Silval

Binaca S. A., Bâle

A l'occasion de son assemblée générale annuelle
L'INSTITUT NEUCHÂTELOIS
organise une
Conférence publique et gratuite
COUP D'ŒIL
SUR LE PARTICULARISME
NEUCHÂTELOIS
par M. LÉON MONTANDON,
ancien archiviste de l'Etat
Samedi 23 avril 1955, à 17 h. 15
à l'Aula de l'université



TOUS TRAVAUX DE
PEINTURE
sont exécutés aux meilleures conditions
S'adresser à
OSCAR HIRT
Case postale 391, Neuchâtel
Tél. 6 30 42 Devis, sur demande



Leçons
de dessin, peinture sur porcelaine, cuir repoussé et tous arts appliqués
Cuissons de porcelaine
Atelier d'art
VUILLE-ROBBE
30, faubourg de l'Hôpital
Tél. 5 22 86

Etudiant donnerait des
leçons
de français, d'allemand (anglais débutant) et de sténo allemande. Téléphone 5 78 33.

Samedi 30 avril 1955 à 20 h. 15 précises

Salle des conférences Neuchâtel



CONCERT

du
QUATUOR HONGROIS

Oeuvres de Haydn, Honegger et Schubert

Prix des places de Fr. 3.— à Fr. 6.— (taxe comprise)

Location chez HUG & Cie, musique, Neuchâtel, tél. 5 72 12

RIMINI

Adriatique
Hôtel Mariani
Iime rang
Place privée. Eau courante chaude et froide dans toutes les chambres. Chambres avec bain privé. Pension complète à partir de Fr. 8.65 par jour. Tout compris.
Direction: P. Bergamini.



TEINTURERIE
PRESSING DU MARCHÉ
Nettoyage à sec
PLACE PURRY - TEL. 5 25 52

Attention! Attention!
Doublez le confort et la durée
de vos meubles rembourrés
en les confiant à

Fred Kunz, tapissier-décorateur à Colombier, qui utilise les moyens et les matériaux les plus modernes, mais éprouvés
Réparations, recouvrement de tous meubles
Grand choix de fauteuils modernes et de style, confortables
Une collection de tissus qu'il faut voir!
Service à domicile: tél. 6 33 15 ou 6 35 57



À LA CHAUX-DE-FONDS
L'HOTEL MOREAU
vous offre l'extrême bien être de la maison privée
Toutes ses chambres avec cabinet de toilette, douche ou bain, téléphone et radio: de Fr. 12.50 à Fr. 22.— petit déjeuner, taxes et service compris.
AU BEL ÉTAGE: Petit Lunch à Fr. 3.80. Dîner Fr. 5.50 et Fr. 7.50.
A LA ROTISSERIE: le Menu français à Fr. 10.— et sa Grande Carie.

Restaurant
Lacustre
COLOMBIER
Téléphone 6 34 41
Petite réclame
mais
bonne cuisine

Déchirés, troués, mités, salis
vos tapis de Perse ou mécaniques sont réparés vite et bien par Georges Cavin, ruelle de l'Immobilière 5, Tél. 5 49 48.

PRÊTS
de Fr. 100.— à Fr. 2000.— sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. Service de prêts S. A., Lucinges 16 (Rumine), Lausanne, Tél. (021) 22 52 77.

Reprisages
raccommodages
de cols et poignets
sous-vêtements, linges en tout genre, salopettes, etc.
Mme M. Streit, Ecluse 17, 2me étage, Neuchâtel.

Leçons
données par licencié H. E.C. branche économique, anglais, allemand, français.
Case 85, Neuchâtel,
Grâce à son outillage moderne à son grand choix de caractères à son riche assortiment de papiers
L'IMPRIMERIE CENTRALE
1, Temple-Neuf
vous donnera toute satisfaction

Forces Motrices de Rheinau S. A., Rheinau
Emprunt 3% 1955 de Fr. 25,000,000 nom.

Selon décision de leur Conseil d'administration du 7 avril 1955, les Forces Motrices de Rheinau S. A., Rheinau, émettent un
emprunt 3% de Fr. 25,000,000
destiné au financement partiel des travaux de construction de leur usine hydro-électrique.

Les conditions principales de cet emprunt sont les suivantes:
Titres au porteur: montant nominal de Fr. 1000.—
Coupons annuels: au 30 avril; le premier coupon viendra à échéance le 30 avril 1956.
Durée: 18 ans, soit jusqu'au 30 avril 1973.
Remboursement anticipé facultatif pour la société au bout de 14 ans, soit, la première fois, le 30 avril 1969.
Prix d'émission: 99.40% plus 0.60% moitié du timbre fédéral sur les obligations = 100%.
Délai de libération: du 30 avril au 10 mai 1955, avec décompte d'intérêt à 3% au 30 avril 1955.
Cotation: aux bourses de Zurich et de Bâle.
Les Forces Motrices de Rheinau S. A. se réservent sur le dit emprunt une somme de Fr. 3,000,000 pour leurs actionnaires. Le solde de Fr. 22,000,000 est pris ferme par un consortium de banques, sous la direction du Crédit Suisse à Zurich, et offert
du 20 au 26 avril 1955, à midi,

en souscription publique.
Toutes les succursales en Suisse des banques soussignées accepteront sans frais les souscriptions et mettront des prospectus d'émission et des bulletins de souscription à la disposition des intéressés.

CRÉDIT SUISSE
UNION DE BANQUES SUISSES
BANQUE POPULAIRE SUISSE
BANQUE CANTONALE DE ZÜRICH
BANQUE CANTONALE DE THURGOVIE
BANQUE CANTONALE DE GLARIS
BANQUE CANTONALE DE SAINT-GALL
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
SOCIÉTÉ ANONYME LEU & CIE
BANQUE CANTONALE D'ARGOVIE
BANQUE CANTONALE DE SCHAFFHOUSE
BANQUE CANTONALE ZOUGOISE
BANQUE CANTONALE D'APPENZEL RH.-E.
BANQUE CANTONALE D'APPENZEL RH.-I.

Foire de Bâle
Dimanche 24 avril
Départ: 7 heures Fr. 13.—
Renseignements - Inscriptions
WITTWER
Tél. 5 26 68
Librairie Berberat sous l'Hôtel du Lac
Téléphone 5 28 40

Quels sont ces monstres?
Ils vous intéressent tout particulièrement.
Ce sont des mites, bêtes effrayantes par leur capacité de destruction.
Leurs ennemis les plus redoutables sont:

Antimite, renforcé avec des essences de fleurs	1.80
TRIX liquide	3.45 5.50 9.50
TRIX en poudre, la boîte	2.45
Vaporisateur TRIX à jet continu	5.65
Chlorocampbre	1.65 3.85
Bombe «Per-Jacutine» Merck	5.75

Parfumerie Kinder
5 22 69
Rue de l'Hôpital 9

PANDRAMIQUE
CONCAVE
dès aujourd'hui
à 15 h. et 20³⁰
le fameux et célèbre roman de
Pierre NORD

Yves Vincent ★ Renée Saint-Cyr ★ Rolland Toutain ★ Raymond Cordy etc.

CAP. ARDANT

de l'action et du mouvement dans les espaces sauvages du Maroc insoumis

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

A Formose, où l'on craint une attaque aérienne le gouvernement a pris des mesures exceptionnelles de « défense passive »

TAIPEI, 19 (A.F.P.) — Le gouvernement nationaliste a pris hier des mesures exceptionnelles de défense passive, dictées par de nouveaux renseignements parvenus à Taipei sur le renforcement des forces aériennes communistes dans les provinces du Fukien et du Kwantung.

Le général Yang Chiyua, chef adjoint de la défense passive à Taipei, en vue de faire face à la nouvelle menace et

de prévenir une évacuation précipitée en cas d'attaque à l'improviste, a invité la population à se disperser dans la campagne voisine. Il a ordonné l'évacuation immédiate, avant la fin de la semaine, de toutes les matières inflammables se trouvant dans les entrepôts commerciaux de la capitale. En outre, avant la fin du mois, une partie des services publics et sept écoles secondaires devront également être évacués. Le gouvernement estimait que les communistes ont commencé la construction de trois nouveaux terrains d'aviation, tous situés dans la partie sud du Fukien, face aux îles Quemoy et Matsu. Selon les mêmes sources, les communistes y auraient transféré au début du mois une centaine de bimoteurs bombardiers de type soviétique, provenant du nord de la Chine.

« M. H. » estime inutile une nouvelle démarche des Nations Unies

NEW-YORK, 19 (A.F.P.) — Au cours d'une conférence de presse, M. Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'O.N.U., a exprimé l'opinion qu'une nouvelle intervention des Nations Unies dans l'affaire du détroit de Formose n'aiderait pas, dans les circonstances actuelles, à la solution de ce problème.

47 Américains dont Mme F. D. Roosevelt demandent l'évacuation de Quemoy et Matsu

WASHINGTON, 19 (A.F.P.) — Se qualifiant de « libéraux », 47 personnalités américaines ont adressé hier matin un télégramme au président Eisenhower, le pressant de « prendre immédiatement les mesures nécessaires pour dégager les Etats-Unis et le monde de la menace de guerre qui existe actuellement dans le détroit de Formose ».

Parmi les signataires de ce télégramme, on remarque les noms de la veuve du président Franklin D. Roosevelt, de M. Norman Thomas, leader socialiste, du commentateur politique de la radio Elmer Davis, de Benjamin Cohen, ancien conseiller du département d'Etat, ainsi que du Dr Niebuhr, de la faculté de théologie protestante de New-York.

Les auteurs du télégramme au président Eisenhower déclarent qu'ils respectent la promesse que les Etats-Unis ont faite de défendre Formose et les Pescadores contre toute tentative d'invasion par les communistes chinois, mais que le cas des îles Matsu et Quemoy est très différent.

Rappelant l'évacuation des îles Tachen sous la protection de la 7^{me} flotte américaine et notamment que cette opération « offre un précédent heureux et utile au retrait des îles Quemoy et Matsu », ces personnalités demandent au président Eisenhower de chercher à obtenir la coopération d'autres nations libres, soit par le canal des Nations Unies, soit par des conversations directes.

Conférence à Vienne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Voici le texte de la note : Le gouvernement soviétique estime nécessaire d'attirer l'attention du gouvernement des Etats-Unis sur ce qui suit :

Du 12 au 15 avril, à Moscou, ont eu lieu des pourparlers entre le gouvernement soviétique et la délégation gouvernementale de la République d'Autriche, ayant à sa tête le chancelier fédéral, M. Julius Raab.

De l'échange de vues qui a eu lieu, il ressort qu'actuellement il est possible d'en finir avec le règlement du problème autrichien et de conclure le traité d'Etat avec l'Autriche. Cela permettra de rétablir entièrement l'indépendance de l'Etat autrichien démocratique et constituera une contribution appréciable à l'œuvre du renforcement de la paix en Europe.

Le gouvernement soviétique exprime l'espoir que le gouvernement des Etats-Unis, de son côté, apportera sa contribution à une entente indispensable entre les gouvernements des quatre puissances et le gouvernement autrichien, pour la conclusion du traité d'Etat autrichien.

Le gouvernement soviétique estime opportun qu'une conférence des ministres des affaires étrangères des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Union soviétique, avec la participation d'un représentant autrichien, soit convoquée dans l'avenir le plus proche, en vue d'examiner le problème de la conclusion du traité d'Etat, portant sur le rétablissement d'une Autriche indépendante et démocratique et en vue de la signature du dit traité.

La ville de Vienne est proposée comme lieu de convocation de cette conférence.

Le gouvernement soviétique sera reconnaissant au gouvernement des Etats-Unis d'une prompt réponse quant à cette proposition.

Washington étudie « avec sympathie » la proposition

WASHINGTON, 20 (A.F.P.) — Le gouvernement américain étudie « avec sympathie et rapidité » la proposition formulée par le gouvernement soviétique d'une réunion des ministres des affaires étrangères à Vienne, déclare un communiqué publié mardi après-midi par le département d'Etat.

France-Tunisie

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les fonctionnaires irrités

Pour ce qui est des fonctionnaires, leur irritation n'est pas moins vive, et ils reprochent surtout au gouvernement de les abandonner sans garantie à l'arbitraire des autorités tunisiennes, quand celles-ci se voient transférer les pouvoirs administratifs.

Position confortable des Tunisiens

Pris ainsi entre deux feux, M. Edgar Faure déploie des trésors de patience et d'ingéniosité pour tenter de faire la synthèse d'opinions aussi diamétralement divergentes. Le drame est qu'il ne peut revenir en arrière, et que, prisonnier des promesses de ses prédécesseurs, il ne peut rien faire d'autre que d'honorer une parole qui, pour n'être que la sienne, n'en a pas moins été donnée solennellement au nom de la France.

La position des délégués tunisiens est incomparablement plus confortable. Ils jouent gagnant sur tous les tableaux, car ils savent fort bien que l'autonomie interne leur sera de toute façon accordée, demain ou plus tard, de bon gré, la France ne pouvant en effet se payer le luxe de dresser contre elle, par un refus catégorique, la coalition des peuples musulmans.

Bandoeng se chargera bientôt d'en administrer la preuve.

M.-G. G.

Violent séisme à Volos petit port grec

700 maisons endommagées

ATHÈNES, 19 (A.F.P.) — Une violente secousse sismique a été ressentie mardi soir à Athènes et en Thessalie. Les communications téléphoniques avec le port de Volos (Thessalie) sont coupées.

De très importants dégâts ont été provoqués à Volos.

Les premiers rapports officiels parvenus au ministère de l'Intérieur signalent que plusieurs maisons situées sur les quais se sont effondrées et que la population, prise de panique, s'est précipitée dans les rues ; elle campe sur les places publiques sous la pluie.

Le maire de Volos estime que 700 maisons au moins ont été endommagées, quatre personnes ont été légèrement blessées.

Le gouvernement a fait expédier cinquante tentes et a envoyé des détachements du génie pour participer aux secours.

2 morts, 60 blessés

ATHÈNES, 20 (A.F.P.) — Deux personnes ont été tuées et soixante blessées au cours du tremblement de terre qui a ébranlé la Grèce continentale, d'Athènes à Frikala et de Corinthe à Volos. L'épicentre de cette secousse a été localisé à 165 km. au nord-est d'Athènes.

A Volos, l'hôpital municipal, gravement endommagé, a dû être évacué. Des dégâts sont également signalés à Istiea, port septentrional d'Eubée, et dans les villages des Sporades.

A Bandoeng, deuxième journée

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Israël, exemple tragique »

Puis le chef de la délégation syrienne, Khaleel el Azem, a déclaré que le problème palestinien est un « exemple tragique ». Ce territoire forme une partie du monde arabe depuis des temps immémoriaux. « Israël s'est emparé d'une terre étrangère, a pillé tout un peuple et s'est placé en dehors de toute morale internationale. Les lieux saints subsistent des épreuves sans nom de la part d'Israël qui commet des assassinats, des atrocités et tous les actes criminels du génocide ».

« Les Anglo-Saxons sont responsables »

M. Walid Salam, chef de la délégation jordanienne, a condamné violemment la politique d'agression d'Israël qui constitue « une véritable menace pour la paix mondiale et une insulte à la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes ».

« Nous demeurons les légitimes propriétaires de la terre d'Israël », a affirmé l'orateur qui tient la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, aidés par les juifs de tous les pays, pour responsables de la tension actuelle au Proche-Orient.

Il regrette, en conclusion, que les peuples d'Afrique du Nord, soumis à un joug impérialiste, ne soient pas officiellement représentés à la conférence.

Sans se référer à l'idéologie marxiste

Le président du Conseil chinois déclare que les Etats-Unis préparent la guerre atomique

BANDOENG, 19 (A.F.P.) — C'est hier matin que M. Chou en Lai, président du conseil et ministre des affaires étrangères de la Chine populaire, a pris la parole en chinois à la conférence de Bandoeng.

Il a attaqué violemment les Etats-Unis, et a défendu longuement les accords de Genève relatifs à l'Indochine. S'abstenant de toute référence à l'idéologie marxiste, il n'a prononcé ni le mot de communisme, ni le nom de l'Union soviétique à laquelle il n'a fait à aucun moment allusion.

Selon la traduction anglaise officielle, M. Chou en Lai a déclaré :

« Les Etats-Unis continuent à créer une tension dans la région de Formose. Bien que situés en dehors de l'Asie et de l'Afrique, ils établissent des bases militaires de plus en plus nombreuses en territoire asiatique et africain. Ils déclarent ouvertement que les armes atomiques seront utilisées et préparent la guerre atomique. Les peuples de l'Asie n'oublieront jamais que la première bombe atomique explosa sur le sol asiatique et que le premier homme qui mourut à la suite de l'explosion expérimentale de la bombe à hydrogène fut un Asiatique ».

« Nous réclamons l'indépendance économique »

Rappelant que « la majorité des pays asiatiques et africains y compris la Chine, est encore insuffisamment développée économiquement en raison de la longue période de domination coloniale », M. Chou en Lai, précise : « C'est pourquoi nous réclamons non seulement

« Des discussions juridiques ne sauraient plus être tolérées »

La « délégation nord-africaine » demande la liberté pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie

BANDOENG, 19 (A.F.P.) — La délégation qui se qualifie de « délégation nord-africaine » a publié une déclaration demandant à la conférence de Bandoeng de jouer « un rôle dynamique » dans la « libération » de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc.

« La délégation nord-africaine est convaincue que des discussions juridiques ne sauraient être tolérées plus longtemps, quand elles ont pour effet d'empêcher un peuple de recouvrer son indépendance nationale », est-il indiqué dans ce document.

Les signataires, MM. Hussein Ait Ahmed pour l'Algérie, Alla El Fassi pour le Maroc, et Salan Ben Youssef pour la Tunisie, demandent d'autre part qu'au sein des Nations Unies le

Une voix énergiquement anticommuniste :

le délégué de Saigon attaque le Nord-Viet-nam

L'après-midi, M. Nguyen Van Thoi, chef de la délégation du Sud-Viet-nam, a déclaré que son pays comptait parmi les partisans les plus enthousiastes de tous les moyens permettant aux petites nations de conquérir rapidement leur indépendance. Il s'est déclaré en outre convaincu que le régime de Saigon « serait soutenu à fond par toutes les puissances éprises de liberté dans le monde ».

M. Nguyen Van Thoi s'est longuement étendu sur les souffrances de près d'un million de réfugiés qui ont fui le nord afin d'échapper au communisme.

Il a rappelé que son gouvernement avait demandé que le droit de libre passage entre les zones nord et sud fût prolongé au-delà de la période de 300 jours prévue par les accords de Genève, et il a demandé à la conférence d'appuyer cette revendication.

La délégation nord-vietnamienne, dirigée par M. Hoang Minh Giem, a écouté sans réaction apparente les accusations portées contre la république démocratique du Viet-nam.

Après l'intervention du délégué du Sud-Viet-nam, la conférence s'est ajournée jusqu'à ce matin.

Fanatisme, chauvinisme et xénophobie

C'est sur un ton beaucoup plus modéré, que M. Sami Sohl, premier ministre et chef de la délégation libanaise, a abordé le problème de la Palestine. Avant d'évoquer le sort d'un million de réfugiés arabes, il a rappelé que trois dangers menacent le monde : le fanatisme, le chauvinisme et la xénophobie.

Le Japon annonce des propositions

M. Katay Sasorith, premier ministre du Laos, a affirmé l'adhésion totale du Laos « aux cinq principes de coexistence » auxquels ont souscrit l'Inde et la Birmanie, il a déclaré : « Notre pays souhaite constituer avec ses voisins une petite zone de paix à l'intérieur de la grande zone de paix que certains pays s'efforcent de créer ».

Le chef de la délégation japonaise, M. Takasaki, a annoncé qu'il présenterait à la conférence « certaines propositions concernant la coopération économique et culturelle ainsi qu'une proposition pour le maintien de la paix mondiale ».

M. Mohamed Ali, premier ministre du Pakistan, a cité les sept principes dont l'acceptation par toutes les nations serait de la plus haute importance pour la sauvegarde de la paix : Respect de la souveraineté et de l'intégrité ter-

ritoriale de toutes les nations, reconnaissance de l'égalité de traitement de toute nation indépendante et souveraine, etc.

FORMOSE :

- Ceylan demande la discussion
- Entretien Menon - Chou En-Lai

BANDOENG, 19 (Reuter). — On apprend de source sûre que Ceylan a invité la Chine communiste, les Philippines et le Siam à soulever la question de Formose avec les cinq puissances de Colombo (Birmanie, Ceylan, Inde, Indonésie et Pakistan).

D'autre part, M. Chou En-Lai, premier ministre de Chine, a eu hier soir un entretien de trois heures avec M. Menon, conseiller diplomatique de M. Nehru, premier ministre de l'Inde, sur la question de Formose. Ces conversations se poursuivront cette semaine.

Coups de feu à Saigon

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Un moment plus tard, de nouveaux troubles étaient signalés dans le quartier de Dakao, situé à la périphérie nord-est de Saigon à l'opposé de Cholon. Des groupes armés ont échangé des coups de feu et lancé des grenades.

A 17 heures locales, le calme était rétabli.

Il ne semble pas que ces incidents aient causé un grand nombre de victimes. Le premier bilan indique une dizaine de blessés, civils ou militaires.

Le général Gambiez, commandant des forces de l'Union française au sud-Vietnam, est arrivé sur les lieux de l'incident de Cholon.

On ignore qui a commencé...

SAIGON, 19 (A.F.P.) — Comme lors des troubles qui se sont produits le 19 mars dernier, il apparaît difficile de fixer les responsabilités des incidents qui viennent d'éclater à Saigon.

Selon la secte des Binh Xuyen, ces incidents auraient pour origine des coups de feu tirés par des civils sur la résidence de M. Lai Huu Sang, importante personnalité binh-xuyen et directeur général de la sûreté nationale. Cette résidence est située à proximité de l'état-major de l'armée nationale.

D'autre part, on déclare que, dans le quartier de Dakao, des soldats de l'armée nationale circulant dans deux commandos binh-xuyen, à la grenade et à coups de fusil. Les Binh-Xuyen rendent responsables des incidents les éléments de sécurité de l'armée nationale qui composent la fine section du colonel Mai Huu Xuan, ancien directeur général de la sûreté nationale, qui, tous les jours selon les Binh-Xuyen, aurait, depuis quelques jours, procédé à plus d'une centaine d'arrestations.

Cependant le comité français des « bons offices » s'emploie à calmer les antagonistes. Au cours d'une intervention, une de ses jeeps a été criblée de balles.

Nuit tragique

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les pompiers, à leur tour, se portèrent au secours des enfants demeurés dans les chambres, qui appelaient à l'aide par les fenêtres, mais l'épaisseur des corniches ne permit pas de poser la grande échelle et il fallut en placer plusieurs bout à bout, ce qui rendit la descente périlleuse. Un collègue tomba du premier étage, se cassant les deux jambes. Un autre eut les mains gravement brûlées.

Bien que trois grosses lances aient été mises en batterie, l'immeuble continuait à brûler et ce ne fut qu'au bout de quatre heures d'efforts que les pompiers purent maîtriser le sinistre. Deux pompiers ont été blessés.

C'est un sauveteur qui découvrit, dans une des chambres situées sous le toit et épargnées par les flammes, les corps de quatre enfants morts asphyxiés. Ils étaient tous quatre âgés d'une douzaine d'années et appartenaient à l'école de Cheshire, dans le Hampshire.

On ignore la cause de l'incendie et l'enquête semble devoir être difficile, le feu s'étant propagé avec une rapidité stupéfiante.

AVIS TARDIFS

Eglise Evangélique Libre

Chapelle de la Rochette

Mercredi 20 avril, à 20 heures,

Réunion missionnaire avec

M. NORMAN GRUBE

directeur de la W.E.C.,

biographe de C.T. Studd

38.75 est cordialement invité

Académie Maximilien de Meuron

Dessin - Peinture - Sculpture

Modelage - Dessin publicitaire

Histoire de l'Art

Trimestre de printemps 1955

25 avril - 14 juillet

Renseignements et inscriptions ce

soir de 17 h. 30 à 18 h. 30 au bureau

de l'Académie, cour de l'hôtel Du-

Peyrou, Neuchâtel

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

Cours du 18 avril 19 avril

OBLIGATIONS

3 1/2 % Féd. 1945, juin 104.90

3 1/2 % Féd. 1946, avril 103.60

3 % Féd. 1949 103.40 d

3 % C.F.P. 1903, diff. 103.-

3 % C.F.P. 1938 101 1/2

ACTIONS

Un. Banques Suisses 1425.-

Société Banque Suisse 1310.-

Crédit Suisse 1439.-

Electro Watt 1620.-

Interhandel 1412.-

Motor-Colombus 1200.-

S.A.E.G., série I 88.-

Italo-Suisse, priy. 330.-

Assurances, Zurich 11025.-

Winterthur Accid. 8700.-

Zurich Accidents 10950.-

Aar et Tessin 1375.- d

Saurer 1315.-

Aluminium 2875.-

Bally 1080.-

Brown Boveri 1820.-

Fischer 1480.-

Lonz 1210.-

Nestlé Alimentana 2065.-

Sulzer 2775.- d

Baltimore 194.-

Pennsylvania 122.-

Italo-Argentine 35.-

Royal Dutch Cy 668.-

Société 53 1/2

Standard Oil 405.-

Du Pont de Nemours 763.-

General Electric 228 1/2

General Motors 422.-

International Nickel 278.-

Kennecott 471.-

Montgomery Ward 348.-

National Distillers 90 1/2

Allumettes B. 63.-

U. States Steel 360.-

BALE

ACTIONS

Oba 3845.- 3845.-

Schappe 770.- 760.- d

Schütz 4700.- 4700.-

Gety nom. 4425.- 4500.-

Hoffmann-La Roche 9750.- 9725.-

(bon de jouissance)

LAUSANNE

ACTIONS

B. C. Vaudoise 880.- 875.- d

Crédit Fonc. Vaudois 870.- 870.-

Romande d'Electricité 777 1/2 780.-

Câbleries Cossonay 3850.- d 3850.-

Chaux et Ciments 1650.- d 1650.-

GENÈVE

ACTIONS

Amerose 158.- 158 1/2

Aramayo 30.- d 30.-

Chartered 40.- 42 1/2

Gardy 265.- 266.-

Physique porteur 600.- o 595.-

Sécheron porteur 570.- 580.-

S. K. F. 291.- d 294.-

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS

Banque Nationale 830.- d 830.-

Crédit Fonc. Neuchâtel 780.- d 780.-

La Neuchâteloise s. g. 1575.- d 1575.-

Ap. Gardy, Neuchâtel 260.- d 265.-

Câbles élec. Cortaillod 12200.- d 12590.-

Cab. et Tréf. Cossonay 3850.- d 3850.-

Chaux et cim. Sals. r. 1650.- d 1650.-

Ed. Dubled & Cie S.A. 1525.- d 1535.-

Ciment Portland 4600.- d 4622.-

Etabliss. Perrenoud 580.- d 580.-

Suchard Hol. S.A. a 395.- d 400.-

Tramways Neuchâtel

NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

JURA BERNOIS

La Birse une nouvelle fois empoisonnée à Moutier

(c) Des passants ont aperçu au début de la semaine des milliers de poissons morts dans la Birse à Moutier. Ce n'est pas la première fois que pareil fait se produit ; aussi, la société des pêcheurs de la localité commença-t-elle à s'indigner de ces empoisonnements si fréquents qui détruisent des milliers d'alevins. Une enquête a été immédiatement ouverte afin d'en déterminer les causes.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en Annexe page.

Tu nous quittes en nous laissant le puissant souvenir de ton exemple et de ta bonté.

Madame Rose Christen-Duchesne, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Walter Christen-Barbezat, leurs enfants et petite-fille, à Neuchâtel et à Yverdon ; Monsieur et Madame André Christen-Orlandi, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Bruno Bernasconi-Christen et leur fille, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur de Nicola-Christen et leur fils, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Robert CHRISTEN leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui aujourd'hui, dans sa 68me année, après une longue maladie. Neuchâtel, le 18 avril 1955. (Parcs 81)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 21 avril 1955, à 13 heures. Culte pour la famille, au domicile mortuaire, à 12 h. 30. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité des Amis des oiseaux, Neuchâtel, a le profond regret de faire part à ses membres du décès, survenu le 18 avril, de Monsieur Robert CHRISTEN père de leur secrétaire, Monsieur Walter Christen. Il exprime ici sa plus vive sympathie à son membre et à sa famille.

Le comité de la Société de tir l'Infanterie a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de Monsieur Robert CHRISTEN membre honoraire de la société. Nous garderons de lui le meilleur des souvenirs. L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 21 avril 1955, à 13 heures.

Monsieur et Madame Bruno Neri-Lachausse, à Neuchâtel ; Mademoiselle Antoinette Neri, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Oreste Girola-Bellini, à Aosta (Italie) ; Mademoiselle Palmyre Bellini, à Neuchâtel ; Mademoiselle Lina Neri, à Neuchâtel ; Mesdemoiselles Giuseppina et Serafina Neri, à Rome et à Silla (Italie) ; Monsieur et Madame André Servet, à Nice (France) ; les familles Croci, à Chamonix et Allmendinger, à Belfort (France) ; les familles Neri, Bellini, Perret, Pasini, Quillet et Vuillemin, à Neuchâtel, à Yverdon, à Saint-Aubin (Fribourg), à Genève et en Italie, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Thérèse NERI née BELLINI leur bien chère et regrettée maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 74me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation, munie des sacrements de l'Eglise. Neuchâtel, le 18 avril 1955. (L. J.-de-Hochberg.)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 20 avril, à 13 heures. Culte pour la famille à 12 h. 30. On ne touchera pas. R. I. P. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive ». Monsieur et Madame F. Bourgeois, leurs enfants et petits-enfants, à Neully et à Paris ; Madame veuve W. Bourgeois et ses deux fils, à Vevey ; Mademoiselle Marie-Louise Bourgeois, à Peseux ; Madame et Monsieur A. Surber et leurs deux filles, à Zurich ; Madame J. Bourgeois, à Paris ; Les familles Lepp, Sack, à Genève, Ringger, en Australie, parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Louis BOURGEOIS née Lina RINGGER leur bien chère mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenue dimanche 17 avril, dans sa 93me année. Peseux, le 17 avril 1955. L'ensevelissement aura lieu mercredi 20 avril 1955, à 13 heures. Culte pour la famille à 12 h. 30 au domicile mortuaire, avenue Forbach 5. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le personnel de la fabrique de cadrons Le Prêlet S.A., les Geneveys-sur-Coffrane, ont le pénible devoir de faire part du décès de Madame Henriette BRANDT épouse de Monsieur Willy Brandt, collaborateur et collègue de travail. Les Geneveys-sur-Coffrane, le 20 avril 1955.

RÉGIONS DES LACS

Une fillette disparait de Lyss et est retrouvée à Täuffelen

(c) Lundi matin, une fillette de Lyss, la petite Heidi Schumacher, âgée de 6 ans, quitta, à 10 heures environ, le jardin d'enfants où elle se trouvait en compagnie d'autres enfants. N'ayant pas retourné pour dîner, ses parents, inquiets, alertèrent la police qui commença immédiatement ses recherches, sans succès d'ailleurs. La fillette, désirant sans doute s'évader quelque peu, entreprit une promenade, mais bientôt, elle perdit l'orientation de son chemin. Dans la soirée, un jardinier de Täuffelen l'aperçut sur la route de la rive droite du lac entre Mörigen et Täuffelen. Ayant entendu l'appel lancé au début de la soirée par la radio, le jardinier s'empressa de remettre, saine et sauve, la petite imprudente à ses parents.

BIENNE

Après une collision

(c) Transporté à l'hôpital du district à la suite d'une collision avec un cycliste à la rue Stämmli lundi après-midi, le malheureux motocycliste, M. Dick, domicilié à Orpund, est plus gravement atteint qu'on ne le pensait à première vue. En effet, les médecins ont diagnostiqué une fracture du crâne. Son état était stationnaire dans la soirée de mardi. Quant au cycliste, M. Studer de Bienne, il a été également admis à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe.

On retire un cadavre de l'Aar

(c) Mardi matin, on a retiré de l'Aar le corps d'un Biennois, M. B., en-dessous de Meinenried. On ignore pour l'instant les causes de cette noyade. L'instruction suit son cours.

YVERDON

Un emprunt de 5 millions pour construire

(c) Lors de sa prochaine séance, le Conseil communal sera appelé à voter un projet d'emprunt de 5 millions de francs à contracter auprès de la Centrale de compensation de l'A.V.S. pour financer la construction de logements à loyers modérés. Après déduction d'un montant de 1,225,000 fr. destinés au financement des quatre bâtiments locaux construits par la commune aux Prés-du-Lac, la municipalité répartira le solde de cet emprunt entre divers requérants qui se proposent de bâtir des immeubles dans le même quartier, à Glendy-dessus, en Vermont et à Saint-Georges, notamment. L'emprunt en question sera garanti par l'Etat.

Enfant blessé

(c) Le petit Michel Studer, 8 ans, domicilié à la rue Saint-Georges, s'est cassé une clavicule, lundi en fin d'après-midi. Il est soigné à l'hôpital d'Yverdon.

Camion contre rouleau

(c) Hier après-midi, à 15 heures, le chauffeur d'un camion, qui circulait à la chaussée de Treycovagnes, n'aperçut pas un rouleau qui stationnait en bordure de la route. Ce fut la collision... et des dégâts matériels importants aux deux véhicules.

MORAT

Deux spectacles

(c) La saison théâtrale et des soirées va toucher à sa fin, malgré la réapparition du froid et de l'empyotique bise. Mais retenons quand même encore l'événement de samedi soir, où, dans la grande salle de spectacle de l'hôtel de l'Engle, la «Winterthurer-Operettenbühne» présenta l'immortel succès de Ralph Benatzki, «Im weissen Rössl am Wolfgangsee». Le public fut enchanté et applaudit à tout rompre. Autre spectacle duquel il vaut la peine de parler : c'est également samedi soir que l'U.C.J.F. de l'Eglise réformée française de Meyriez-Morat présenta à un public sympathique, le sujet biblique «Le billet à Philémon», de G. Schlozer. Les costumes étaient de l'époque. La pièce fut magnifiquement présentée, et les rôles bien tenus par chaque acteur. Nous avons noté le jeu remarquable de quelques interprètes. Une seconde pièce en un acte : «Innocent», présentée également de la meilleure façon, déclina les rires du public. Quelle belle et saine ambiance régnait dans la salle ! Un bel esprit de famille, une volonté de servir.

LA NEUVEVILLE

Le projet de double voie C.F.F. devant l'Assemblée municipale

(Voici le texte complet de cette assemblée dont un passage a été publié par erreur samedi.) (c) Une assemblée municipale extraordinaire a été convoquée mercredi afin d'être orientée sur l'important projet de la double voie la Neuveville-Douanne, actuellement en l'enquête, et l'avant-projet de construction d'une route au pied du Jura d'une largeur de 10 m. 50. L'assistance était particulièrement nombreuse. Le président des assemblées, M. Georges Hirt, salua la présence des ingénieurs des C.F.F. Décoppet et Roux, de Lausanne, et de l'ingénieur du 3me arrondissement des ponts et chaussées, M. Marti, de Bienne. Nécessité de la double voie M. Imhof, maire, fit d'abord l'historique de la question. (Un premier projet avait été établi par le conseiller d'Etat Bösinger), puis il insista sur la nécessité des réalisations projetées pour permettre au tourisme, à l'industrie et au commerce de se développer. Il espère que les citoyens comprendront pourquoi le Conseil municipal s'est déclaré favorable au projet de la double voie avec chemin de 2 m. 50 au sud et les facilités que les C.F.F. offrent pour l'élargissement de la route à 10 m. 50, avec pistes pour vélos et piétons ; c'est la route No 5, dite du pied du Jura, dont le tracé est conditionné par la double voie. L'ingénieur Marti parla ensuite de l'avant-projet de cette route. Votation d'un vœu Une assez longue discussion fut suivie par la votation d'un vœu présenté par M. Nahrath, avocat, demandant une coordination rapide du projet de la double voie et du projet de la route avec compensation de terrains expropriés par d'autres terrains pris au bord du lac, pour les propriétaires qui en feront la demande.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Auto contre scooter

(c) Mardi, à 9 h. 40, à l'intersection des rues du Grenier et de la Chapelle, une automobile de Buttes, pilotée par Mme J. et un scooter de Saint-Sulpice, conduit par Mlle J. S., sont entrés en collision. Les véhicules ont subi de légers dégâts. Mlle J. S. a été blessée à une jambe. Elle dut se rendre à l'hôpital pour y recevoir des soins et ensuite elle put regagner son domicile.

TRAVERS

Prise de drapeau

(c) Le bataillon de landwehr, mobilisé depuis lundi au Val-de-Travers, était rassemblé avant-hier à la sortie du village, côté Noiraigue, pour la prise du drapeau, en présence du colonel de Meuron et du major Galley. Le défilé, au son de la fanfare, se fit sur la route cantonale surveillée par la gendarmerie. Après le défilé, la troupe regagna ses lieux de stationnement.

AUX MONTAGNES

LA SAGNE

Conseil général

(c) Jeudi soir, le pouvoir législatif communal était réuni sous la présidence de M. Willy Tissot. Le nouveau règlement général de commune, comprenant 95 articles, fut adopté sous réserve du délai référendaire et de la sanction du Conseil d'Etat. Comptes de l'exercice 1954. — L'administrateur communal donna connaissance du rapport du Conseil communal et des comptes. M. Pierre Perrenoud émit le vœu, au chapitre des travaux publics, qu'un fonds de réserve soit constitué à l'avenir pour répondre à la demande présentée par M. Charles Hirschy, concernant l'ouverture des chemins par une soufflerie. La discussion des comptes fut plus de 6000 fr. l'année dernière, et M. Matthey demanda si la lutte continuera cette année. Il lui fut répondu que chaque commune pouvait s'en occuper et que la commune continuera de payer. Sans autres discussions et après la lecture du rapport de la commission des comptes, les comptes 1954 furent acceptés à l'unanimité. Ces derniers bouclent par un déficit de 23,703 fr. 43, accusant un total de recettes de 722 mille 034 fr. 41 et un total de dépenses de 745,737 fr. 84. Le mouvement général des recettes, y compris les mouvements de capitaux, se monte à 1 million 339,555 fr. 41. Les charges d'assistance, toujours très lourdes, représentent 86 francs 51 par habitant au dernier recensement ou alors 245 fr. 08 par jour de l'année y compris le dimanche. M. Tissot, président, remercia le Conseil communal et l'administrateur de tout ce travail et après quelques levées de discussions dans les divers, il leva la séance.

VALÉE DE LA BROYE

AVENCHES

A l'exposition «Présence»

(c) Pour ne pas manquer à la coutume, le groupe artistique «Biz-Art», dirigé par Mlle M.-M. Doléires, a organisé, cette année, une exposition intitulée «Présence» dans les salles de l'hôtel de ville d'Avenches. Le vernissage a eu lieu samedi soir, agrémenté de productions littéraires. On entendit notamment avec plaisir quelques poèmes récités par l'acteur Daniel Filion, de Radio-Lausanne, ainsi qu'un acte de «Le pain de ménage», de Jules Renard, joué avec Françoise Salaz comme partenaire. Le peintre F. Giauque, de Morat, présentait une cinquantaine de toiles et fusains en reproductions lithographiques, de bonne facture ; parmi les ruiles se détachaient des paysages des rives du lac : «A Saugez», «A Montilier», «La promenade» et quelques «Nature morte» particulièrement réussies. Les connaisseurs pouvaient aussi admirer quelques belles tapisseries dues au talent de Mmes Elisabeth Giauque et Maria Briner.

VILLARS-LE-GRAND

23me giron des sociétés chorales du district d'Avenches

(c) Villars-le-Grand recevait dimanche les chorales de chant de la Broye vaudoise et fribourgeoise. C'est «L'Espérance» de Villars-le-Grand qui avait préparé la fête. Une vaste salle avait été aménagée au baptistère. Le village était décoré d'oriflammes et de drapeaux. Quatorze sociétés y étaient représentées : au total, cent nonante exécutants. La fin de la journée fut marquée par un chœur d'ensemble d'hommes, dirigé par M. A. Thévoz. Un bal, qui réunit jeunes et vieux à l'hôtel de la Croix-Blanche, et qui fut conduit par l'ensemble «Madrina», de Neuchâtel, mit un point final à cette brillante journée.

PAYERNE

Réunion laitière vaudoise et fribourgeoise

La Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise s'est réunie samedi à Payerne. On constate une diminution du nombre des producteurs de lait et des vaches laitières, diminution due à la regression de la petite propriété paysanne et au regroupement des domaines. Malgré cela, l'an passé la fédération a produit 110,887,000 kilos de lait, soit 4 millions et demi de plus qu'en 1953. Du côté vaudois, tous les producteurs de lait sauf un ont participé à la lutte contre la tuberculose bovine. Chez les Fribourgeois, dix-sept producteurs ne se sont pas encore inscrits. Ils ont un délai jusqu'au 1er mai pour s'inscrire et assainir leur bétail.

Naissances

Monsieur et Madame Georges TODTLI, Monsieur et Madame Roger ALLENBACH-TODTLI ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils et fils

Jean - Marc

16 avril 1955

Clinique des Grangettes, Genève La Belotte, Vésénaz, Genève

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Chez r-s lutteurs

(c) S'étant rendus à Morat, où avait lieu la fête cantonale fribourgeoise de lutte libre, deux de nos lutteurs sont rentrés dimanche soir avec une couronne.

De la troupe au village

(c) Depuis lundi matin, nous avons de la troupe au village. Les soldats sont cantonnés au collège. Le beau temps facilite beaucoup le travail de mobilisation. La commune a mis à la disposition de ces soldats de vastes locaux, qui répondent en tous points aux exigences actuelles.

Rentrée de classes

(c) Après avoir eu congé du 6 au 18 avril, ceci à la suite des examens de fin d'année scolaire, les enfants de nos différentes classes ont repris le chemin du collège, lundi matin. L'effectif des élèves se monte actuellement à 102, répartis en quatre classes ; deux institutrices et deux instituteurs se partagent leur instruction. Dix-huit nouveaux enfants ont été inscrits lundi matin, soit onze garçons et sept filles.

Les saisonniers sont là

(c) Comme chaque année, à pareille époque, les saisonniers étrangers venant travailler chez un entrepreneur de notre village sont arrivés, ce qui donne à la localité l'air méridional que nous connaissons depuis quelques années. Selon le programme de construction, nous pourrions voir encore cette année quelques maisons nouvelles s'ajouter à celles déjà construites précédemment.

LES HAUTS-GENEVEYS

Cérémonies religieuses

(c) Dimanche dernier, au culte habituel devant la paroisse presque au complet, le pasteur Raymond a procédé à un baptême, célébré les noces d'or de M. et Mme Charles Wenger, et les trente ans de mariage de M. et Mme Louis Robert, anciennement instituteur dans notre village. En présence de M. et Mme Raymond, dans un sermon profond dit sa joie de pouvoir féliciter les heureux jubilaires. L'Union chorale et le Chœur mixte ont tenu à s'associer à cette cérémonie, qui est en même temps une fête pour la paroisse et une belle fête de famille. Deux beaux chants de circonstance ont été chantés par ces deux sociétés. C'est une rareté que des manifestations religieuses de cette sorte se produisent chez nous, aussi la chapelle a-t-elle connu l'affluence des grands jours. M. Alf. Zimmerli, président du conseil d'Eglise, approuve les vœux et les félicitations de la paroisse tout entière.

COFFRANE

Assemblée générale

(c) Le Conseil a récemment tenu séance sous la présidence de M. B. Perrenoud. Comptes de 1954. — Ceux-ci se présentent comme suit : recettes générales, 426,321 fr. 25 ; dépenses générales, 418, mille 541 fr. 75. Solde, 7699 fr. 50. Recettes courantes totales, 200,362 fr. 89 ; dépenses courantes totales, 196,163 fr. 60. Boni de l'exercice, 4199 fr. 29. Le rapport des vérificateurs constate la bonne tenue des comptes ; il relève par chapitres les différences entre les prévisions budgétaires et les comptes, et l'état favorable de nos finances, dû surtout à la vente des produits forestiers qui a dépassé 92,000 fr., chiffre encore jamais atteint. Cette situation a permis l'extinction complète de la dette communale et la mise en réserve de sommes assez importantes. En fin de l'année, il propose d'accepter les comptes de 1954, d'en donner décharge au caissier et au Conseil communal, pour sa gestion. Ces propositions sont acceptées par une majorité évidente. Ristourne d'impôt. — Une demande présentée par un citoyen d'augmenter la hausse de la ristourne d'impôt est renvoyée au Conseil communal, pour examen et rapport. Service de feu. — L'écouffé demande un crédit destiné à l'achat d'équipements pour sapeurs pompiers et de matériel d'incendie, ceci à la suite d'une lettre de l'état-major du corps. Cet objet soulève une longue et parfois houleuse discussion. Partisans et adversaires au projet s'affrontent avec vigueur. L'achat des équipements étant une nécessité évidente, depuis longtemps déjà est aisément admis. Quant au matériel de défense, plusieurs n'en discernent pas l'urgence et voudraient scinder le projet, mesure à laquelle le Conseil communal et l'état-major sont opposés. En votation finale au scrutin secret, ce point de vue l'emporte par 17 oui contre 15 non. Demande de crédit. — Un deuxième crédit de 6500 fr. est demandé pour réparations au bâtiment du Lion d'or. Il est accordé après renseignements fournis à l'assemblée par le directeur des bâtiments sur les divers travaux envisagés. Fonds des ressortissants. — L'arrêté portant modification du fonds des ressortissants est adopté sans opposition. Nominations. — Enfin les membres du bureau et ceux de la commission du budget et des comptes sont confirmés dans leurs fonctions par un vote à mains levées.

CERNIER

La foire

(c) La foire du printemps, qui a eu lieu lundi, a bénéficié d'une journée ensoleillée, mais froide, due à la bise tenace depuis quelques jours. Il n'y eut que peu de transactions. Si le nombre des agriculteurs était assez important, par contre il y avait peu de bétail sur le champ de foire ; 1 taureau, 4 vaches, 2 génisses et 52 porcs. Sur la place du village, marchands forains et carrousels attirèrent de nombreux curieux, alors que les bals organisés le soir, dans les établissements publics, connaissent leur succès habituel.

A la société de tir «Le Drapeau»

(c) La société de tir «Le drapeau», groupant plus de 150 membres, vient d'avoir son assemblée annuelle réglementaire, sous la présidence de M. J.-P. Baudouin. Le rapport présidentiel, qui releva les différentes activités intervenant au cours de l'année écoulée, et celui du caissier, M. M. Liengme, ont été adoptés à l'unanimité. Les tirs obligatoires ont été fixés aux samedis 7 et 14 mai et dimanche 8 et 15 mai 1955. Les tirs en campagne auront lieu au stand des Gollières les 4 et 5 juin 1955. Nominations statutaires : ont été élus ; président, M. Jean-Pierre Baudouin ; vice-président, M. Robert Schetzer ; secrétaire, M. Charles Bourquin ; caissier, M. Marcel Liengme ; membres, MM. Emile Arnold, Georges Soguel, Paul Franck et Ernest Rotzetter ; chef cibares, M. Jean Joseph ; vérificateurs de comptes, MM. Willy Giroud, Jacques Schaffner ; suppléant, M. Firmin Luger.

VAL-DE-TRAVERS

VALANGIN

Rentrée des classes

(c) Après les vacances de Pâques, les élèves sont rentrés en classe lundi matin pour la nouvelle année scolaire. Il n'y a cette année que trois petits élèves qui pour la première fois ont pris le chemin de l'école.

LA TROUPE AU VILLAGE

(c) Depuis lundi matin, une centaine de soldats d'une compagnie de construction sont cantonnés au village. Une grande tente-hôpital a été montée dans la cour du collège.

Tribunal de police

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier, présidé par M. Ph. Mayor, assisté de M. Monnier, commis-greffier. Pour flouterie d'auberges, O.M. a été condamné à 10 jours d'arrêt. Pour un délit identique, G. W. a été frappé de la même peine. Pour insoumission à un ordre de l'autorité, J. R. accomplira 5 jours d'emprisonnement. V. K., qui a disposé d'une partie de son salaire qui devait être saisie par l'office des poursuites, a été condamné à 5 jours d'emprisonnement, le caractère du délit empêchant ici le sursis. Outre ces causes, trois affaires plus importantes devaient retentir le tribunal. Mme M. G., représentante, est prévenue d'abus de confiance et faux dans les titres. Elle a gardé dans certains cas le produit complet des ventes qu'elle faisait et a établi quelques commandes fictives. Les débats établissent que Mme G. ne travaillant qu'à la commission, conservait provisoirement le produit des ventes avec le consentement de l'employeur. Il n'y a donc pas d'élément d'appropriation qui caractérise l'abus de confiance. En revanche, trois commandes fictives sont retenues, si bien que Mme G. est condamnée à 8 jours d'emprisonnement et au paiement de 50 fr. de frais pour faux dans les titres. La prévenue étant récidiviste, le sursis est refusé. En 1954, G., qui n'a pas encore vingt ans, a eu des relations avec une jeune fille de moins de 16 ans. Il déclare avoir été trompé par l'aspect de la «victime». Compte tenu des circonstances, G. est condamné à 2 mois d'emprisonnement avec sursis pour 2 ans. Les frais, par 80 fr. 40, sont mis à sa charge. J. P., domestique de campagne, est prévenu de violation d'obligation d'entretien. Venu lundi par erreur pour se présenter devant le tribunal, il a déclaré qu'il ne reviendrait plus, et il a fait effectivement défaut à l'audience. Le service social fribourgeois, qui doit verser une aide à la femme de P., s'est porté partie civile et demande que P. soit frappé d'une peine de 3 mois d'emprisonnement, le sursis étant conditionné par le paiement régulier de la pension. Le tribunal condamne P. à 3 mois d'emprisonnement sans sursis.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Année tardive

On ne se souvient pas à la Côte neuchâteloise et ailleurs d'avoir vu une année aussi retardée et qui fait bien augurer de la récolte de l'automne, car comme le disent nos vieux vigneron

Jamais année tardive N'a été oisive.

En effet, la vigne, qui s'y est reprise à deux fois, a fini de «pleurer», elle est complètement sèche maintenant, et dans quelques jours la sève va se mettre en mouvement ; mais... pas trop vite, souhailons-le, car il y a eu déjà des retours de froid à fin avril et même en mai, qui ont grillé les bourgeons. Car la sagesse de nos vignerons va même assez loin puisqu'ils disent que

Jamais bourgeon d'avril N'a pu remplir le baril, et l'expérience leur a donné raison...

Et cependant, le printemps vient quand même. Allez faire un tour dans les jardins de l'Hôtel Du-Peyrou, les magnolias sont en fleurs.

CAMION CONTRE TRAM

A 19 h. 55, hier soir, un camion, s'engageant dans la montée de la rue des Terreaux, voulut dépasser le tram 7, qui montait également. Mais à cet endroit, la voie fait un léger coude sur la gauche, de telle sorte que les deux véhicules entrèrent en collision. Légers dégâts matériels.

UN JEUNE HOMME SE JETTE CONTRE UN CAMION

Un jeune étudiant anglais, M. A. S., 17 ans, qui marchait, hier après-midi à 15 h. 15, sur le trottoir nord de la rue Numa-Droz, s'est soudain lancé sur la chaussée... où arrivait un camion militaire. Ayant frappé de la tête l'arrière du camion, M. A. S. souffrit une commotion cérébrale. Il a été transporté par l'ambulance à l'hôpital des Cadolles.

SCOOTER CONTRE AUTO

Un scooter qui remontait, hier soir vers 21 heures, la rue du Seyon, a vu soudain son chemin coupé par une voiture. Celle-ci, venant en sens inverse, avait obliqué sur sa gauche pour prendre la rue du Temple-Neuf. Pris avec sa machine sous la voiture, le conducteur du scooter fut relevé avec une fracture à la jambe gauche et une fracture ouverte au pied gauche. Il a été conduit aux Cadolles. Dégâts aux deux véhicules.

SESSION DU SYNODE

La XXIIème session du Synode de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel a lieu aujourd'hui, à la Salle des conférences. Elle sera ouverte par un culte, présidé par le pasteur Edouard Urech, de la Chaux-de-Fonds, et sera consacrée en partie aux rapports de gestion du conseil synodal et des comptes de l'exercice 1954 et au rapport du conseil synodal sur la vie de l'Eglise.

EINSTEIN ET NEUCHÂTEL

En 1918 saut erreur, Albert Einstein participa en notre ville à une réunion des physiciens suisses. M. Adrien Jaquerod, professeur de physique et de mécanique à l'Université, présenta une série d'expériences peu connues ou nouvelles, montées dans les diverses salles de son laboratoire. Selon son habitude, Einstein posa des questions. En un clin d'œil, M. Jaquerod monta un spectroscopie et lui fit voir des spectres que ce grand théoricien de la physique n'avait jamais vus. «La joie d'Einstein était manifeste». C'est ainsi que le cahier du Centenaire consacré par MM. Ad. Ischer et S. Gagnebin aux sciences dans le pays de Neuchâtel, mentionne le passage du grand savant en notre ville. On peut encore lire dans cet ouvrage qu'Einstein avait été vivement intéressé, plus tard, par la détermination des valeurs résultant de la théorie mise au point par M. Edouard Guillaume, privat-docent d'économie financière et son frère Georges Guillaume, docteur de notre université, sur les fondements de l'économie nationale. Le célèbre physicien avait conservé de solides amitiés dans notre ville.

PESEUX

DE LA TROUPE

(c) Depuis lundi et pour deux semaines, Peseux abrite une compagnie sanitaire qui fait son cours de répétition. Les soldats logent à la halle de gymnastique et les autorités ont dû ressortir les installations de lavabo créées à l'époque des mobilisations. Il y a bien des années que les Suisses n'avaient plus eu de troupe chez eux pour une période d'instruction.

BOLE

Avec nos soldats

(c) Depuis lundi, notre localité abrite l'état-major du régiment, commandé par le colonel de Meuron, ainsi qu'une compagnie de renseignements et la fanfare, soit cent vingt hommes environ. La troupe a pris possession de ses cantonnements au collège. Souhaitons à ces sympathiques landwehriens un bon séjour dans notre tranquille petit village.

VAL-DE-TRAVERS

VALANGIN

Rentrée des classes

(c) Après les vacances de Pâques, les élèves sont rentrés en classe lundi matin pour la nouvelle année scolaire. Il n'y a cette année que trois petits élèves qui pour la première fois ont pris le chemin de l'école.

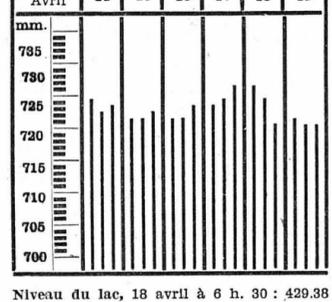
LA TROUPE AU VILLAGE

(c) Depuis lundi matin, une centaine de soldats d'une compagnie de construction sont cantonnés au village. Une grande tente-hôpital a été montée dans la cour du collège.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 19 avril. — Température : moyenne : 7,1 ; min. : 2,0 ; max. : 12,2. Baromètre : moyenne : 721,6. Vent dominant : direction : E.-N.-E. ; force : assez fort - fort. Etat du ciel : clair.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac, 18 avril à 6 h. 30 : 429.38 Niveau du lac du 19 avril, à 6 h. 30 : 429.36

Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons ; au nord-est, par moments nuageux, mais en général encore beau. Bise assez forte à modérée dans l'ouest, plutôt faible dans le nord-est du pays. Gel nocturne sur le plateau et en Valais, pendant la journée un peu plus chaud qu'hier. Sud des Alpes et Engadine : par moments nuageux, mais en général beau temps. Gelée blanche dans les